

## ABONNEMENT:

Edition quotidienne..... \$3.00  
Edition hebdomadaire..... \$1.00

## BUREAUX:

Angle des rues Georges et Dalhousie,  
Ottawa, Ont.

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales, Limitée.

## COMMENT ON LES TRAITE

Dans un document important auquel nous avons fait allusion plusieurs fois depuis quelques semaines et dont nous avons déjà cité de nombreux extraits, nous lisons des lignes intéressantes que nous traduisons le plus fidèlement possible.

L'auteur de ce document donne une longue explication, à sa manière, du règlement 17, s'efforçant de montrer que c'est une mesure des plus généreuses à l'égard des Canadiens français, puis il continue:

"Comparez ce traitement généreux de la minorité canadienne française en Ontario, au traitement accordé, en matière d'éducation, à la minorité catholique de langue anglaise de la province de Québec, et vous verrez immédiatement avec quelle facilité celle-ci pourrait formuler un grief très précis. Les catholiques de langue anglaise dans la province de Québec ne sont pas reconnus en matière d'éducation. Il n'y a que les protestants de langue anglaise qui ont le privilège de former des écoles séparées. Les catholiques de langue anglaise ne peuvent pas établir d'écoles séparées sous le rapport de la langue; ils n'ont pas le contrôle de leurs taxes scolaires; ils sont soumis à l'autorité d'une majorité qui se vante de son traitement généreux des minorités, et pourtant, ni par la loi, ni par les règlements, leurs droits à une éducation adéquate en anglais ne leur sont garantis."

Nous ne dirons pas que ces lignes sont fausses, nous nous contentons de reproduire ici, l'article que M. C. J. Magnan vient de publier, dans "L'enseignement Primaire" et intitulé: "Le status scolaire des catholiques de langue anglaise dans la province de Québec." Voici ce que dit M. Magnan, sur cette question.

"A diverses reprises, on nous a demandé dans quelles conditions sont les catholiques de langue anglaise de la province de Québec au point de vue scolaire."

"A cette question, il n'y a qu'une réponse: les catholiques de langue anglaise, dans la province de Québec, jouissent de tous les droits et privilèges dont bénéficie, en vertu de la loi de l'Instruction publique, les catholiques de langue française."

"En effet, d'après cette loi, la Province est divisée en circonscriptions nommées municipalités scolaires. Dans chaque municipalité, les pères de famille appartenant à la religion professée par la majorité des habitants, élisent tous les trois ans une commission scolaire, qui se charge (en vertu de la loi) de tout ce qui concerne l'école, y compris la nomination des maîtres. (1)

"Ainsi, dans les municipalités où les catholiques de langue anglaise sont en majorité, ils sont absolument libres d'organiser les écoles conformément à leurs besoins. C'est ce qui arrive, notamment, dans les villes de Montréal et de Québec, et dans les comtés d'Ottawa, Pontiac, Wright, Labelle, Huntingdon, Shefford, Québec, Gaspé, etc."

"Ce sont les commissions scolaires qui déterminent, par l'engagement des maîtres, soit de langue anglaise, soit de langue française, dans quelle langue l'enseignement régulier sera donné à l'école. (2) Dans les endroits où les catholiques de langue anglaise sont en majorité, ils sont les maîtres de leurs écoles. Ni le gouvernement, ni le département de l'Instruction publique n'interviennent dans les questions de langue, excepté pour revendiquer le droit de la minorité, qu'elle soit de langue française ou de langue anglaise. A preuve, le passage suivant d'une circulaire du département de l'Instruction publique, adressée aux inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec, le 25 août, 1914: "Chaque fois que vous constaterez de la mauvaise volonté ou de la négligence chez les commissaires concernant l'enseignement de la langue maternelle dans les écoles mixtes, veuillez m'en informer, non seulement dans votre rapport, mais aussi et immédiatement après votre visite des écoles de la municipalité, par lettre spéciale. Prévenez les commissaires que s'ils ne rendent pas justice à la minorité dans leur municipalité, qu'elle soit de langue française ou de langue anglaise, je priverai leur municipalité des subventions du gouvernement." (3)

"Cette attitude du département de l'Instruction publique de Québec n'est pas nouvelle. Dans une circulaire en date du 23 décembre 1912, le Surintendant disait aux inspecteurs: "Dans quelques districts, un certain nombre d'écoles catholiques sont fréquentées par des élèves de langue française et par des élèves de langue anglaise. Dans ces écoles mixtes, exigez des commissaires qu'ils engagent des titulaires compétents à bien enseigner les deux langues. Une école dont la majorité des élèves est canadienne-française doit être dirigée par une personne sachant parfaitement le français et suffisamment l'anglais; tandis qu'une école dont la majorité est canadienne-anglaise ou irlandaise doit être confiée à un maître sachant parfaitement l'anglais et suffisamment le français. Chaque fois que vous constaterez qu'une minorité n'est pas traitée avec justice, veuillez m'en informer incessamment." (4)

"Dans les villes de Québec et de Montréal, où les catholiques de langue anglaise sont particulièrement groupés, les commissions scolaires de ces deux cités (dont font partie des représentants des catholiques de langue anglaise) accordent des écoles anglaises spéciales, soutenues par les deniers de toute la communauté, et ce, depuis de longues années. Voici quelques-unes des écoles catholiques anglaises ou bilingues, dans la province de Québec:

## ECOLES CATHOLIQUES ANGLAISES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

## A Montréal

"St-Patrick's Academy (Boys); St-Patrick's Academy (Girls); St-Ann's Academy (Girls); St-Ann's School (Boys); St-Ann's Kindergarten; Sarsfield School; Belmont School; Chauveau School (St-Gabriel Boys); Bourget Academy; Our Lady of the Angels Academy; Jeanne LeBer School; St-Agnès Academy; St-Alphonsus School; St-Michael's (Boys); Mount St-Michael (Girls); St-Lew's Academy; St-Paul's Academy; St-Gabriel's Academy; St-Dominic's School; Edward Murphy School; Our Lady of Good Counsel; Mackay Wolff; Archbishop's Academy; Catholic High School; St-Kevin's Academy; Higher Commercial Studies.

## A Québec

"St-Patrick's Academy.

## Comté de Québec

"Valcartier (St-Gabriel-Ouest).

## Comté de Gaspé

"Rivière-Nord-de-Pabos; Petit-Pabos; Percé; Haldimand, diss.

## Comté de Shefford

St-Joachim; St-François-Xavier.

## Comté d'Ottawa

"Templeton-Ouest; Cantley; St-Jean-de-Wakefield; Hinks; St-Etienne-de-Chelsea; Low; Killarney; St-Joseph-de-Wakefield; Aylwin; Stagsburn et Fieldville; Egan-Ouest; St-Alphonse; Lytton; Egan Canton; Hull Canton diss.; Eardly.

## Comté de Pontiac

"Notre-Dame-de-Quyon; Pontiac; Onslow-Sud; Onslow-Nord; Bristol diss.; Upper-Litchfield; Ste-Elisabeth-de-Frankton; Portage-du-Fort.

(1) Voir le Code scolaire de la province de Québec (édition 1912), aux articles 2635, 2639, 2696, 2720, 2723, 2751, et suiv., 2934, 2709, 2711, 2723, 2718, 2730, 2759, 2857, 2867, 2897, 2887.

(2) Code scolaire, articles 2711, 2712, 2713 et suiv.

(3) Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour 1914-15, page 608.

(4) Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour 1912-13, page 600.

## "LA MESURE SERA POUSSÉE JUSQU'AU BOUT"

## Comté de Labelle

"Lochaber et Gore; St-Malachie; Mulgrave et Derry; Portland-Ouest, diss.

"ECOLES BILINGUES CATHOLIQUES OU DES CLASSES DISTINCTES SONT A LA DISPOSITION DES ELEVES DE LANGUE ANGLAISE.

## A Montréal

"Ecole Lafoie; Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours; Académie Ste-Elisabeth; Convent St-Henri; Collège du Sacré-Coeur; Académie St-Joseph; Ecole Ste-Marie; Académie St-Paul; Académie Marguerite-Bourgeois; Ecole St-Raymond; Convent de Notre-Dame-de-Grâce; Convent d'Hochelaga; Académie Querbes; Ecole Ste-Clotilde; Convent de l'Immaculée-Conception; Convent des SS. Noms de Jésus et de Marie; Villa-Maria; Mont Ste-Marie; Sacred-Heart College, etc.

## A Québec

"Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes; Convent des Ursulines; Convent de Sillery; Convent du Bon-Pasteur et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

"Dans les quartiers de ces mêmes villes où la population catholique de langue anglaise n'est pas assez dense, dans les écoles françaises, les commissaires forment des classes spéciales anglaises confiées à des maîtres ou à des maîtresses de langue anglaise: telles les classes anglaises des écoles des Soeurs de la Charité, des Soeurs du Bon-Pasteur, et des Frères de l'Instruction chrétienne, à Québec, et nombre d'autres écoles dans les petites villes où se trouve un groupe assez considérable de catholiques de langue anglaise.

"Il y a certainement d'autres écoles, ou bilingues ou catholiques de langue anglaise, dont nous n'avons pu retracer les noms.

"De plus, les élèves de langue anglaise disséminés parfois dans les classes françaises des villes, ont chance d'étudier l'anglais, même dans ces écoles, qui sont bilingues dans bien des cas, comme le démontre la liste qui précède.

"Dans les écoles indépendantes absolument françaises, (convents et académies) la situation des catholiques de langue anglaise est très avantageuse. Depuis plusieurs années, à tort ou à raison, la plupart des grands pensionnats et nombre d'académies de garçons sont devenues de véritables écoles bilingues où l'anglais est sur le même pied que le français.

"Nous avons cité, il y a un instant, plusieurs de ces écoles.

"Dans ces établissements, on pousse la condescendance jusqu'à mettre les deux langues sur un pied d'égalité, même dans les réceptions officielles. J'ai été témoin, il y a quelques mois à peine, au centre le plus français du vieux Québec, du fait suivant, qui illustre magnifiquement la générosité canadienne-française, générosité exagérée si on la compare à l'égoïsme de certains autres groupes: Le convent du quartier Saint-Roch, dirigé par les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, recevait Son Excellence le Lieutenant-gouverneur, sir P.-E. LeBlanc. Sur deux cents cinquante élèves, à peine une vingtaine sont de langue anglaise. Eh bien! deux adresses sont présentées au Lieutenant-gouverneur, un Canadien français: l'une est en français et l'autre en anglais; parmi les invités, je ne sache pas qu'il y eût un seul catholique de langue anglaise. Mais les éducatrices distinguées que sont les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, avaient voulu—et c'est de tradition dans toutes les maisons d'éducation de notre province—témoigner de leur respect à la petite minorité des élèves catholiques de langue anglaise, habitant sous le toit d'une école canadienne-française.

"Ce qui s'est passé en cette circonstance au convent de Saint-Roch, arrive souvent dans nombre d'autres maisons d'éducation de la province de Québec, où, Dieu merci, vit encore le sentiment chevaleresque qui fait l'honneur de tous les peuples d'origine française.

"C'est dans le programme d'études des écoles catholiques que s'affirme le plus éloquentement la préoccupation de rendre justice aux catholiques de langue anglaise. En consultant la version anglaise des Règlements du Comité catholique (School Regulations of the Catholic Committee), l'on constate, page 67, que la langue maternelle est bien la langue de communication, par cette mention, vis-à-vis des spécialités qui se rapportent à l'enseignement de la langue: French or English. Dans la version française il n'y a que la mention: Français.

"Quand il s'agit (pages 86 et suivantes) de donner le détail de l'enseignement de la langue, l'indication qui suit est placée en tête de chaque page: French for french schools, or English for english schools.

"Pour bien marquer que la langue maternelle des élèves doit être la langue usuelle de l'école, les brevets d'enseignement sont accordés pour une seule langue, si le candidat le demande. Voici à ce sujet deux articles des Règlements du Comité catholique concernant le Bureau central des examinateurs:

"94.—L'examen a lieu en français ou en anglais, selon le désir exprimé par le candidat dans sa demande d'admission; il en est fait mention dans le brevet.

"95.—Le candidat qui désire enseigner dans les deux langues doit subir un examen en français et en anglais sur la lecture, la grammaire, la dictée et la composition. (5)

"Dans le programme des écoles catholiques, version anglaise des Règlements du Comité catholique, page 68, au titre Histoire, on dit, après l'énumération: Histoire du Canada, Histoire de France, Histoire d'Angleterre; "History of Ireland (for Irish pupils)." C'est là une délicatesse qui mérite d'être signalée.

"Dans les écoles normales aussi le diplôme principal est accordé suivant la langue maternelle de l'élève-instituteur.

"A remarquer que le brevet du Bureau, comme celui des écoles normales, qu'il soit français ou anglais, permet d'enseigner dans toute la Province.

"Dans les écoles normales, où le nombre des élèves-instituteurs permet un groupement de huit à dix élèves de langue anglaise, ces élèves suivent tous les cours de l'école dans leur langue maternelle, et ce dans des salles particulières, requérant ainsi un personnel enseignant spécial, comme à Valleyfield, Montréal et Saint-Hyacinthe.

"La loi de l'Instruction publique, les règlements scolaires de notre province et les faits démontrent que sur tout le territoire de la province de Québec, les catholiques de langue anglaise jouissent en paix du droit sacré de faire instruire leurs enfants dans leur langue maternelle, et qu'ils reçoivent de la population de langue française, qui forme une énorme majorité, un traitement des plus généreux.

"Au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, sur seize membres laïques, les catholiques de langue anglaise comptent deux représentants, soit 12 p.c., quand la population catholique de langue anglaise de la province de Québec, comparée aux catholiques de langue française de la même province, forme à peine 6 p.c. Au premier juin mil neuf cent onze, sur 2,003,232 habitants recensés dans la province de Québec, on comptait 1,724,683 catholiques romains, dont 1,605,339 de langue française. Les Irlandais, que nous supposons tous catholiques, s'élevaient, à la même date, au nombre de 103,147.

"Ainsi, l'on peut affirmer que la question de langue ne se pose pas dans la province de Québec, pas plus pour les protestants que pour les catholiques de langue anglaise. Lorsque parfois elle a été posée incidemment, elle ne l'a pas été par la majorité. L'on a vu des écoles fréquentées par une majorité d'élèves canadiens-français dirigées

C'EST CE QUE DECLARE L'HON. M. KEMP, MINISTRE DE LA MILICE, EN PARLANT DE LA CONSCRIPTION. — LE GOUVERNEMENT REMPORTERA LA VICTOIRE OU TOMBERA AVEC ELLE. — M. GERMAN, DE WELLAND, SE DECLARE EN FAVEUR DE LA CONSCRIPTION, MAIS IL VEUT UN REFERENDUM. — L'HON. PUGSLEY EST NETTEMENT CONTRE LA CONSCRIPTION ET EN FAVEUR DU REFERENDUM. — "IL Y A, DIT-IL, UNE LIMITE A LA GENEROSITE."

L'HON. M. ALBERT SEVIGNY SE DECLARE EN FAVEUR DE LA CONSCRIPTION PARCE QU'IL FAIT PARTIE DU GOUVERNEMENT QUI L'A PROPOSEE.

Par Charles Gautier et Antonio Lussier.

25 juin 1917.

La deuxième semaine du débat sur la conscription est commencée. Quatre discours ont été prononcés. Les uns réconfortants, les autres humiliants. L'hon. M. Sévigny, ministre des Contributions Indirectes, a parlé au cours de la soirée. M. Pugsley l'a suivi. Dans l'après-midi, l'hon. M. Kemp, ministre de la Milice et M. German, de Welland, avaient ouvert le feu.

Des quatre discours prononcés aujourd'hui, celui de M. Sévigny a été la plus forte sensation. Le premier ministre était là qui écoutait attentivement le dernier-né de son cabinet, et après que celui-ci eut fini et se fut dirigé vers les corridors, sir Robert Borden, sir Thomas White et l'hon. M. Meighen se précipitèrent à sa suite et serrèrent la main du jeune ministre, qui rougissait.

"Chacun est libre de juger les événements de notre époque comme il l'entend" a déclaré au commencement de son discours le ministre canadien français censé représenter dans le cabinet Borden non seulement la province de Québec, prise matériellement, mais aussi et surtout, l'opinion et le sentiment du peuple qui l'habite. Or M. Sévigny a jugé que les événements réclamaient la conscription au Canada, donc il est en faveur de la conscription. En 1911, M. Sévigny opinait que le Canada ne devait rien à l'Angleterre; en 1917, le même homme, "auréolé d'un portefeuille", déclare "qu'il veut la peine de donner son sang pour que l'Empire Britannique soit encore la première puissance du monde". Est-ce contradiction, ou abandon de principes? Non, nous n'irons pas jusqu'à dire que M. Sévigny a changé de principes; on ne perd ni ne change ce qu'on n'a jamais eu. Simplement M. Sévigny a jugé les événements de notre époque comme il l'entendait.

Après avoir écouté attentivement le discours du ministre des Contributions Indirectes, on en conclut que "les événements de notre époque" se réduisent pour ce ministre à des choses bien plus concrètes que la défense des petites minorités et le triomphe de la démocratie. Voici: Je suis ministre dans un cabinet qui demande la conscription; or je ne veux pas démissionner, et si je veux rester cramponné à mon fauteuil, je dois me déclarer en faveur de toutes les mesures du gouvernement.

"Les événements de notre époque" me font un pressant devoir de juger la conscription avant-tagement nécessaire, pour moi et pour mes compatriotes. D'arguments, le discours du jeune ministre en est totalement dépourvu. C'est d'un bout à l'autre de la sentimentalité toute pure et d'un essai de la blanchir aux yeux du public. M. Sévigny va jusqu'à se demander pourquoi on veut qu'il démissionne. Pourquoi? Parce que, lorsqu'on s'aperçoit que l'on fait partie d'une association de malfaiteurs publics et que l'on veut conserver sa réputation d'honnête homme, on en sort, pour préserver son honneur, la tête haute et en claquant les portes.

M. Sévigny a fortifié aux siens; la main qui le comblera d'honneurs ne réussira pas à effacer de sa vie publique la mauvaise action, pour ne pas dire plus, qu'il vient de commettre.

par des institutrices de langue anglaise ne sachant pas le français. (6)

"Il faut être juste: lorsque les élèves canadiens-français ont dû subir un enseignement dans une langue étrangère, même dans la province de Québec, ce ne fut pas toujours le résultat de l'injustice, mais assez souvent, ce sont les institutrices réellement bilingues qui faisaient défaut.

"Il n'en reste pas moins acquis, que lorsqu'une minorité a eu à souffrir au sujet de la langue dans la province de Québec, cette minorité n'était pas de langue anglaise."

(5) Dans le Code scolaire de 1912, ces articles portent les Nos 141 et 142, page 44 de l'appendice.

## TELEPHONES:

Rédaction.....Bldcan 2939  
Administration.....  
Impressions.....  
Annonces.....Bldcan 1448

UN SOU LE NUMERO

Sud-Africain. Nous avons enrôlé jusqu'ici 420,000 hommes et envoyé outre-mer 300,000 soldats. Notre participation est donc considérable, mais elle n'est pas encore suffisante. Il faut maintenant voir à combler les vides faits dans les rangs de nos troupes par les canons allemands.

Il s'agit maintenant de savoir—et c'est ce que doit discuter la Chambre—si nous devons maintenant adopter un nouveau système de recrutement, tout en améliorant, en attendant, les méthodes du passé. Des deux côtés de la Chambre on a suggéré des moyens pour améliorer la situation et activer le recrutement.

Le ministre de la Milice, croit que le meilleur moyen est d'appliquer la Constitution qui permet de rendre le service militaire obligatoire. Il rappelle le texte de la loi et tente, comme l'ont fait ses prédécesseurs de prouver qu'il y a urgence, grand danger pour le Canada. Il cite les paroles de sir Charles Fitzpatrick, prononcées en 1904, lors du débat sur la loi de la Milice, alors que ce dernier était ministre de la Justice dans le cabinet Laurier, et prétend que l'amendement à la loi de la Milice en 1904 permet au gouvernement actuel de mettre en vigueur cette loi pour lever par la force de nouvelles recrues.

## Le referendum

Le ministre de la Milice s'efforce ensuite de démolir l'amendement de sir Wilfrid Laurier demandant un referendum sur cette question. Il trouve que le referendum serait une injustice à faire aux soldats qui luttent en ce moment pour la défense de nos libertés. Ils ne pourraient voter, à cause de la situation tendue qui règne actuellement sur tous les points du front. Le ministre de la Milice est même sûr que les Allemands profiteraient du jour où les soldats canadiens voteraient dans les tranchées pour redoubler leur feu meurtrier afin de détruire urnes et voteurs. Brouh! Le ministre de la Milice est encore contre le referendum parce que ce serait donner le pouvoir aux "slackers" de voter contre le bill et de le battre, pendant que les braves soldats ne pourraient voter.

L'hon. M. Kemp cite ensuite le nombre des hommes enrôlés dans les principaux villes de l'Ontario et des Provinces-Maritimes. Ces chiffres ont été donnés tant de fois depuis le commencement du débat par les députés de la droite, qui s'en servent comme argument principal quand ils veulent prouver que Québec n'a pas fait sa part dans le recrutement volontaire, que nous n'avons pas cru bon de les servir à nouveau à nos lecteurs.

Parlant ensuite du recrutement pour les corps d'artilleurs canadiens, le ministre de la milice déclare que vu le nombre plus que suffisant déjà enrôlé dans cette catégorie de l'armée, le gouvernement a jugé qu'il était sage d'arrêter temporairement l'enrôlement, car tous les hommes qui volontairement s'engagent à servir leur pays au front dans l'artillerie peuvent difficilement être versés dans l'infanterie, et alors il en résulte ce qui est évident: nous ne pouvons pas être envoyés au feu avant que de nouvelles unités ne soient formées.

L'hon. M. Kemp, en réponse à une question de M. Pugsley déclare qu'il est bien vrai que les autorités impériales ont fait savoir au gouvernement canadien qu'elles avaient un grand besoin d'ouvriers forestiers et d'ouvriers pour la construction des chemins de fer.

M. MacDonald, de Picton, demande ensuite au ministre de la Milice comment il se fait que le 28 avril dernier il faisait en cette Chambre une déclaration, disant

Suite à la même page

# DANS LE MONDE SPORTIF

## ROYAL CANADIEN SE DOIT D'ENRAYER LES PROGRES DU CLUB OTTAWA-EST

Les Habitants s'attachent aux meneurs dans une joute de la ligue Interprovinciale. Ste-Anne et Hull fourniront aussi quelques émotions dans le vieux cirque de Charlie Bédard. — Une peu plus d'enthousiasme de la part de l'exécutif.

La première demi de la ligue Interprovinciale se termine dimanche prochain, avec un programme splendide. Les meilleurs club du circuit se sont en présence, de sorte que l'on peut s'attendre à des émotions. Dans le premier démarrage, Ste-Anne révélera un compte au Hull. Les Probationnistes ont, grâce à leur succès de dimanche dernier contre le Royal de Gêne Côté, pris les devants dans la course. Le Ste-Anne est une institution que peu plus redoutable que celle des Vikings et si les dignes sujets du maire Archambault s'attendent à une tâche facile, ils feraient bien de se faire soigner pour une démancheaison sous le pied.

Nous osons prétendre que les hommes Saints se démentent tant et si bien qu'il se fera un changement important dans le classement des équipes. Ste-Anne aurait triomphé du Voltigeur, avant-hier, si St-Amand fut entré dans la boîte avant la sixième passe d'armes; il s'accorda qu'un coup sûr en deux reprises et dans la finale il retirait les trois hommes avec une facilité étonnante.

### Onze chevaux démarrent probablement dans le Hamilton Derby

Hamilton, 25 — Le secrétaire London, du club de jockey, de Hamilton, a annoncé, hier soir, que probablement onze pouvaient démarrer, cet après-midi, dans le Derby de Hamilton, l'événement principal au programme de la réunion d'été, qui aura lieu aujourd'hui. Les favoris seront donc à la barrière: Boudage, Smart Money, Judge Wingfield, Rickety, Liberty Loan, Westy Hogan, Iron Cross II, Atwell, Aravan, Fruit Cake et Opportunity.

Le Hamilton Derby est sur une distance d'un mille et un quart et se disputera à trois ans. La bourse aura une valeur de \$4,000 à ajouter, avec \$500 au second et \$200 au troisième et \$100 au quatrième. Il en a coûté \$50 à chaque propriétaire pour avoir la permission de s'inscrire dans la course.

Si Liberty Loan démarre, il sera probablement favori; le vainqueur du Derby de Latonia n'aura cependant pas la tâche facile, car il y aura Fruit Cake et Iron Cross II qui monteront la tomate à une allure endiablée.

Fruit Cake a prouvé aux amateurs qu'il était un des meilleurs chevaux actuellement à l'œuvre en Amérique; Iron Cross II, l'importation du capitaine Press, avec un bon jockey en selle, peut causer des ennuis aux plus redoutables concurrents. Liberty Loan a gagné à Latonia sur une distance d'un mille et demi, mais comme l'épreuve de Hamilton est plus courte, le fils de Dick Finnell trouvera des écueils en chemin. Plusieurs propriétaires arrivent directement de New York.

### Reprobate serait dans le Derby

On apprend ce matin que Reprobate, le favori qui fut défait par Dolina, dans la dernière épreuve du programme de samedi dernier, à la piste Connaught, s'alignera à la piste de Hamilton, cet après-midi, dans le Derby de \$4,000. Edward McBride, le pro-

prio, annonce qu'au cas où Reprobate ferait face au juge, il serait piloté par le bon jockey R. Estep.

Un sauteur qui promet  
M. A. C. Humphreys, le sportsman millionnaire du sud a, dans ses écuries, un sauteur de promesse du nom de Mattina. Les sportsmen qui s'y connaissent déclarent que cette bête est une des plus fortes vues dans l'est depuis longtemps. Mattina était au Parc Connaught, mais il n'eut pas l'occasion de s'illustrer; il a été envoyé directement à New York à la conclusion de la réunion d'Ottawa.

On ne peut prétendre attirer les foules en se regardant, en couplant et en espérant. Il faut se démentir et montrer qu'on est en vie.

On ne peut prétendre attirer les foules en se regardant, en couplant et en espérant. Il faut se démentir et montrer qu'on est en vie.

### Iron Cross II n'a pas un record bien extraordinaire

Quoiqu'en dise le capitaine W. J. Press, il ne peut nous faire croire que son importation Iron Cross II est la plus rapide bête vue dans nos parages; nous n'oserons discuter le fait que cette pihule a certaine valeur et même beaucoup de valeur, mais prétendre battre tous les chevaux au pays c'est une autre paire de bourgaines.

Voici le record d'Iron Cross, fourni par les statistiques officielles de New York: A Curragh, Ireland, sur une distance d'un mille, elle finit troisième; dans un autre effort, elle se classa première, mais la même année, avec un avantage de quatre longueurs; elle montra alors ses talons à Mento, Arizona Beau et Guenoc. A Woodbine, sur une distance d'un mille et 70 verges, Jeffcott la mena au deuxième prix devant Tea Caddy et Christie. Rimes sortit alors de derrière le fouagement, encore à Woodbine, sur une distance d'un mille, Lykes la plaça en tête du champ devant Bondage, All Smiles et Dr Carmen. A Blue Bonnets, Collins la classa en troisième position avec de bons chevaux comme Rancher, Candle et Tea Caddy à la même piste. Willie Crump, lui fit aussi décrocher troisième bourse contre Hanovia, Christie et Candie.

Au Parc Connaught, au cours de la semaine dernière, elle se fit jouer un vilain tour par Priscilla Mullens. Mink était en charge, mais son travail fut loin d'être satisfaisant. Si Press peut obtenir un bon jockey, il aura peut-être du succès. Iron Cross est par Galloping Simon de Madame Gull.

Borrow établit un record mondial  
New York, 25 — La dispute du Brooklyn Handicap, cet après-midi, vivra longtemps dans le souvenir de ceux qui en ont été témoins. Borrow, portant 117 livres et appartenant à Harry Payne Whitney, a gagné l'épreuve avec Regret, aussi à Whitney, second. Regret gagna le Derby du Kentucky en 1915. Cette dernière bête mena une allure endiablée. L'entrée en scène et les autres chevaux ne semblaient pas capables de la suivre; onze des meilleurs chevaux en Amérique avaient fait face aux juges. Borrow prit les devants dans les derniers cinquante verges et gagna par la longueur de la tête. Le temps fut 1:49 2/5 pour un mille et un fur long, c'est-à-dire un cinquième de seconde plus rapide que le record établi par Roamer, le 10 octobre 1914. Le temps du vieux cheval Borrow est un record mondial. Knapp montait le vainqueur et Robinson à l'entraînement. Regret, Old Rosebud fut troisième. Chiclet, Roamer, Boots, Stromboli, Ormesdale, Clematis II, Omar Khayyam et Old Koenig ont aussi couru dans l'ordre nommé.

Le travail d'Omar Khayyam et de Boots a été une déception; ils furent très lents à démarrer.

### Joe Seagram est le plus fort vainqueur

On a appris ce matin que l'hon. Joseph E. Seagram était le plus fort vainqueur de la réunion qui vient de se terminer à la piste Connaught, avec sept victoires en huit démarrages. MM. Littlefield et Evans, les entraîneurs,urent mettre le grappin sur \$3,150; E. T. Zollicoffer, avec Fruit Cake, reçut \$2,035. Guy Bedwell eut \$1,975. Charlie Crew, le propriétaire de Miss Gayle, Corn Broom, Old Pop, Pepper Sauce s'est enrichi de \$1,300. L'Association Woods Stockton sort du massacre avec \$1,200 de profits. W. Smith gagne \$1,475 et James Arthur ne put faire mieux que \$900, grâce à Buzzy Around, Water Lady et Tea Caddy.

Les bans jockeys furent rares à la piste locale. Willie Crump fut le plus heureux des pilotes qui s'illustrèrent à l'établissement du sénateur Belcourt. Il eut sept premiers, six seconds et cinq troisièmes. Willie Collins eut cinq vainqueurs, sept places et quatre troisièmes. Rice se distingua avec quatre meneurs, cinq débuts, un tiers et se classa Jack Murphy, un gars d'Ottawa, a fait ses débuts sur Rhymer; il a fait du bon travail ce jour-là et le juge Francis Nelson l'en félicita. Jack pilote les pihules de l'écurie Seagram.

### Le sport des rois sera-t-il abandonné

Les directeurs du Connaught Park Jockey Club semblent déterminés à ne plus tenir de réunions après la conclusion des hostilités. L'ordre en conseil est précis et les directeurs ne croient pas qu'ils seraient justifiés d'avancer les dates de septembre afin de cogner deux réunions avant le 1er août.

Tout naturellement, il peut y avoir un changement dans leur attitude d'ici un mois, mais l'horizon est sombre à l'heure actuelle. Il est regrettable que le gouvernement ait décidé de mettre fin au sport des rois, au pays, surtout quand les pays les plus directement intéressés à la guerre l'ont maintenu. On court en France, en Allemagne, en Angleterre et même en Irlande; au Canada, c'est différent: "le patriotisme" c'est le mot d'ordre et le patriotisme se consiste à s'enrichir si l'on est puissant, à se payer de bons salaires si l'on est ministre et à peiner, souffrir et mourir sans varier car si l'on est un pauvre diable. Pour une démocratie, c'en est une dans les grands prix, plus intéressante que celle du Kaiser et celle des anciens tsars et leurs prisonniers de Sibérie!

### Willard en cour!

New York, 25 — Jesse Willard a reçu ordre de comparaitre en cour pour expliquer sa décision de ne plus paraître en tournée de cirque. L'ordre est émis à la demande de John Curley, ancien gérant du champion. Curley prétend que Willard est sous contrat jusqu'au 15 septembre.

### Positions des clubs dans les ligues de balle au camp

**LIGUE NATIONALE**  
Philadelphia, 2; New York, 0.  
Brooklyn, 3; Boston, 2.  
Brooklyn, 4; Boston, 2.

### Positions des clubs

**G. P. P.C.**  
Philadelphia, 34 20 630  
New York, 32 20 615  
Chicago, 36 28 563  
St. Louis, 30 28 517  
Cincinnati, 31 35 470  
Brooklyn, 24 29 453  
Boston, 21 31 404  
Pittsburg, 19 37 339

**Aujourd'hui.**  
Boston à Brooklyn.  
New York à Philadelphia.  
Chicago à St. Louis.

### LIGUE AMERICAINE

Washington, 4; Boston, 0.  
New York, 4; Washington, 2.  
St. Louis, 1; Philadelphia, 0.  
New York, 7; Philadelphia, 5.  
Cleveland, 9; St. Louis, 6.

### Positions des clubs

**G. P. P.C.**  
Chicago, 39 20 661  
Boston, 37 22 627  
New York, 33 23 589  
Detroit, 28 27 569  
Cleveland, 29 33 468  
St. Louis, 23 35 379  
Washington, 22 36 379  
Philadelphia, 20 34 370

**Aujourd'hui.**  
St. Louis à Cleveland.  
Detroit à Chicago.  
Washington à Boston.  
Philadelphia à New York.

### LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo, 2; Newark, 1.  
Rochester, 4; Providence, 3.  
Baltimore, 9; Toronto, 7.  
Montreal, 5; Richmond, 4.

### Positions des clubs

**G. P. P.C.**  
Newark, 36 22 621  
Baltimore, 36 23 610  
Providence, 36 24 606  
Rochester, 31 25 523  
Toronto, 31 29 517  
Buffalo, 25 36 410  
Richmond, 21 38 356  
Montreal, 19 36 346

**Aujourd'hui.**  
Toronto à Baltimore.  
Montreal à Richmond.  
Buffalo à New York.  
Rochester à Providence.

### Discours de M. Athanase David

Suite de la 5ème page  
Les plus fidèles, les plus tenaces, les plus constants de la mentalité canadienne dont nous avons été de tout temps les gardiens et les dépositaires; notre rêve enfin, c'est l'union des volontaires, des énergies canadiennes pour affermir et consolider, par un enracinement profond dans le sol de notre pays, l'arbre immense que deviendra le peuple canadien s'il veut reconnaître le droit qu'ont tous ses rameaux de se développer et de s'étendre magnifiquement pour protéger de leur ombrage les moissons de l'avenir.

### La mesure sera poussée jusqu'au bout

Suite de la 3ème page  
Il n'y a pas de doute que les Canadiens, à l'heure actuelle, ont une position de plus en plus défavorable. Ils ont vu grandir, sous leurs yeux, les armées allemandes et les armées japonaises. Ils ont vu grandir, sous leurs yeux, les armées allemandes et les armées japonaises. Ils ont vu grandir, sous leurs yeux, les armées allemandes et les armées japonaises.

### LA FLOTTE ANGLAISE

Mais, il y a un fait sur lequel il n'est pas permis de différer: C'est que depuis la guerre, la flotte britannique a tenu la tête de l'Armée à l'Europe libre, que nous avons pu exporter en Europe et les vendre à grands prix nos produits agricoles, manufacturiers, etc., à des prix si rémunérateurs que jamais notre population n'a été aussi prospère que depuis 1914.

La flotte anglaise a tenu la route libre à notre commerce, ce qui nous a valu des millions. Que serait-il arrivé sans cette flotte? Nous n'aurions pas été capables d'exporter en Europe un seul minot de grain, une seule livre de fromage, un seul objet manufacturé.

Notre récolte de 1914 nous serait restée sur les bras; nous n'aurions pas pu la vendre.

Les États-Unis auraient été dans le même cas.

Le cultivateur avec sa récolte de 1914 sur les bras, n'aurait pu enseigner la production. Ce que le dit à s'est passé en Russie. Les grandes villes de la Russie, actuellement, sont dans la famine. Les cultivateurs ne produisent plus. Bloqués par mer et par terre, ils n'ont pas pu exporter le surplus de leur récolte de 1914. Ils ont continué d'exporter près de 700 millions de boisseaux de blé. En 1915, ayant encore leur récolte de l'année précédente sur leurs bras, ils ont diminué considérablement leur culture. En 1916, ils ont récolté juste pour eux. C'est pour cela que les villes souffrent aujourd'hui. Le droit d'exporter est si sévère, que au blocus, est encore plus désastreuse pour le peuple russe que n'est l'enlèvement de son territoire par l'Allemagne.

La Russie est virtuellement sous le coup d'un embargo imposé par les Allemands.

Nous devons plus que cela à l'Angleterre, car, sans sa puissante marine, cette colonie britannique du Canada aurait été exposée à subir le sort des colonies allemandes qui sont toutes aux mains des Alliés. Que serait-il arrivé au Canada si la flotte anglaise n'avait chassé des mers toute la flotte allemande? Nous aurions vu nos villes, Halifax, St-Jean, Québec, bombardées par la flotte allemande et forcées d'accepter les conditions de guerre qu'ils nous auraient imposées. Notre peuple aurait été écrasé d'impôts, et au lieu de l'abondance que nous avons eue depuis 1914, nous aurions connu la misère, la pauvreté, tout comme en Belgique.

### SOYONS FIERS

Ce qui nous permet d'avoir le front haut en présence des services qui nous ont été rendus, c'est la présence de nos Canadiens à Ypres, Festubert, Ginchy, St-Eloi, Neuve-Chapelle, Courcellette, Vimy, et encore là maintenant prêts à mourir jusqu'au dernier avec les soldats de l'Angleterre, de la France, et bientôt des États-Unis. Si nous avons reçu de grands services, soyons fiers de ceux qui nous permettent de dire que nous en avons rendus et n'oublions jamais que nos soldats ont empêché les Allemands de se rendre à Calais en 1915. Laissons parler ceux qui se sont sa-

crités pour nous, comme nous l'avons fait pour eux.

Reconnaissons ce que disait M. Viviani il y a quelques jours, dans l'enceinte de ce Parlement:

"Où, vos Canadiens, mêlés aux troupes anglaises et aux troupes françaises, sans distinction de race, sans distinction de pays, sous des standards différents, ont montré la même bravoure. Et n'oublions pas qu'au mois de février 1915, à Ypres, dans le nord de la France, tout près de la Belgique, dans cette région désolée par les inondations, après de terribles assauts livrés par les soldats allemands au moyen des gaz asphyxiants, par cette Allemagne qui a fait dévier la science, et qui au lieu de faire tomber sur l'humanité tous ses bienfaits, en a fait tomber toutes les malices et tous les crimes, ce sont les soldats canadiens qui, dans cette journée terrible, ont été dressés et ont rétabli la situation. Et dans maints combats, dans de nombreuses et récentes victoires, ce sont eux qui se sont dressés. Et nous voyons encore vos jeunes hommes, alertes, agiles, courageux, escalader les premiers, sous leur drapeau, la cote de Vimy qui était réputée imprenable."

Enregistrons précieusement ce témoignage du Maréchal offre:

"Ce que les soldats de Montréal et du Canada ont accompli sera toujours apprécié en France. Les soldats du Canada sont courageux; ils méritent la mort et le brave soldat de la bravoure des troupes françaises. Je vous remercie de ce que vous avez dit et j'espère que vos paroles porteront des fruits. La Canada a admirablement bien fait son devoir, mais envoyez nous plus d'hommes. Nous avons besoin de tous."

### IL FAUT FAIRE PLUS.

Nos alliés nous rendent ces témoignages et nous devons admettre qu'il nous souffre bien plus que nous. Malgré leurs souffrances, leurs grands sacrifices, ils ne demandent rien de nous. NOUS EN AVONS FAIT ASSEZ. Pourquoi serions-nous les premiers à le dire? Peut-on en faire trop quand il s'agit de vaincre l'Allemagne qui nous hait et veut nous enlever tout ce que nous aimons? Pourquoi cette agitation au mot de conscription? Pourquoi ce bruit que tous les alliés nous enlèvent leur sympathie? Que peut faire une minorité seule, isolée, sans amis? Qu'on dise ce qu'on voudra, elle ne peut rien faire et elle se condamne à mille ennemis contre sa langue, son commerce, sa finance et son industrie. J'admets à tout honneur le droit d'exprimer son opinion, mais je condamne les excès de langage, qu'ils viennent des députés de cette Chambre ou des agitateurs de dehors.

Ce bill autorise un enrôlement de 100,000 hommes. Ceux qui peuvent être appelés sont répartis en dix classes. À l'appel de chaque classe, des tribunaux seront chargés d'entendre les raisons de chaque appelé, et ces tribunaux décideront quels sont ceux qui doivent rester sur la terre, pour les besoins de l'agriculture, quels sont ceux qui doivent continuer à travailler dans les manufactures, les nations ou autres, que sont ceux qui doivent rester sur les chemins de fer; quels sont ceux qui doivent être continués dans leur occupation actuelle et ceux qui peuvent aller à l'armée.

La loi autorise une levée de 100,000 hommes sur neuf provinces. Je suis sûr que quel nombre d'hommes les tribunaux de chaque province décideront d'envoyer à l'armée, mais supposons que ce soit à peu près comme suit:

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| Colombie-Britannique  | 10,000 |
| Alberta               | 10,000 |
| Saskatchewan          | 10,000 |
| Manitoba              | 10,000 |
| Ontario               | 25,000 |
| Québec                | 25,000 |
| Nouveau-Brunswick     | 5,000  |
| Nouvelle-Écosse       | 5,000  |
| Ile du Prince-Édouard | 2,000  |

Nous arrivons à un total de 102,000. La loi n'en demande que 100,000. Le gouvernement croit qu'ils peuvent être trouvés, mais, encore une fois, ce sont les tribunaux qui en décideront.

### 25,000 CANADIENS-FRANÇAIS

Le chef de l'Opposition regrette l'autre jour que les Canadiens-français ne soient pas plus nombreux dans notre force expéditionnaire. Je lui demande, à lui et ses partisans de la province de Québec, qu'ils ont démontré depuis le commencement de la guerre, s'il croit la province de Québec ruinée si elle avait fourni 25,000 Canadiens-français de plus. Je sais que le chef de l'Opposition, le député de Kamouraska, et tous les autres députés de la province de Québec seraient heureux comme moi de pouvoir dire que nous avons 25,000 Canadiens-français de plus. Je sais que nous invasions cela avec orgueil pour dire que nous avons fait notre part comme tous les autres. Je sais que tous les Canadiens-français seraient fiers d'avoir plusieurs régiments comme le 22ème qui a jeté la gloire sur le nom canadien-français.

Si la province de Québec avait fourni 25,000 hommes de plus, serait-elle ruinée? Sans hésiter, je dis Non. Pourrait-elle les fournir en temps de paix? C'est ce que les tribunaux décideront, tout comme dans les autres provinces; aucune différence n'existera entre les Canadiens-français de Québec et les Canadiens-français des autres provinces. Nos hommes publics pourront voir à l'exécution avec justice de cette loi, et la plus, une organisation canadienne-française devrait se former pour s'occuper spécialement de nos soldats et de leur famille. Cette organisation n'aurait qu'à demander au gouvernement de placer des officiers canadiens-français en charge des défilés militaires de notre province et je suis certain que ses demandes seraient favorablement accueillies, et il en serait de même des proportions.

Cette mesure pourrait ramener l'harmonie entre les deux races de ce pays et faire disparaître bien des griefs qui nous divisent actuellement.

### PERORAISON

En terminant, je dis à mes compatriotes: Nous sommes fiers de nos ancêtres de 1776, de 1812 qui ont sauvé le pays pour rester sujets britanniques; nous sommes fiers de cette parole souvent répétée: "Le dernier coup canon pour la défense du drapeau britannique sera tiré par un Canadien-français"; nous sommes fiers de nos zouaves pontificaux. Nous avons droit d'être fiers d'eux. Ils ont lutté pour des causes saintes, mais jamais cause plus sainte n'a appelé des hommes sous les drapeaux que celle de la présente guerre et des millions ont déjà répondu à l'appel. Pour nos glorieux

ancêtres morts au champ d'honneur, pour nos frères qui sont morts ou sont prêts à mourir dans les tranchées, pour la cause sainte de la justice, de la religion, de la démocratie et de la civilisation; pour ceux nos enfants et petits-enfants soient fiers de nous, comme nous le sommes de nos ancêtres; pour avoir l'union entre les deux races que Dieu a placées dans ce jeune et beau pays; pour que nos compatriotes des États-Unis, qui nous donnent un si bel exemple, soient fiers de nous; pour que la France vive avec nous chère langue française; pour que l'Empire Britannique soit encore la première puissance du monde et nous donne l'orgueil de porter encore fièrement notre titre de sujet britannique; pour que le Canada et le continent américain ne soient jamais menacés par l'Allemagne et par les autres ennemis de la civilisation; et même méprisés quand sonnera l'heure de la victoire, pour tout cela je dis qu'il faut la peine de donner jusqu'à son sang et que les autres disent ce qu'ils voudront, moi je réponds: J'ACCEPTÉ.

### L'HON. M. PUGSEY.

L'hon. M. Pugsley, député de St-Jean N. B. se déclare nettement contre la conscription et en faveur du referendum. La mesure présentée par le gouvernement l'a été pour cacher toutes les bêtises faites sur la question du recrutement dans toutes les provinces et particulièrement dans celle du Québec.

Le député de St-Jean explique ensuite la loi de la Milice telle qu'amendée en 1904. Il relient le débat parlementaire de cette époque et prouve par les questions faites à sir Frederick Borden et par les réponses faites par celui-ci que l'ancien système de la défense du Canada et qu'il n'était nullement question de participer aux guerres de l'Empire.

À commencement de la guerre, l'enrôlement s'est fait d'après le système volontaire et tous les soldats qui se sont enrôlés dans la force expéditionnaire l'ont fait d'une façon libre.

M. Pugsley s'étonne qu'en face du magnifique résultat obtenu par l'enrôlement volontaire et en face de l'opposition rencontrée en ce Parlement même et parmi le peuple, le gouvernement persiste à faire des changements si radicaux aux traditions du pays et à la constitution. Ce Parlement n'a pas le droit d'imposer la conscription, dit le député de St-Jean et je proteste au nom du peuple que je représente.

M. Pugsley rappelle ensuite les promesses faites par le gouvernement à plusieurs reprises et dernièrement lors de l'élection de M. Sévigny à Dorchester.

Il trouve étrange que le gouvernement fasse fi de la demande si sérieuse faite par le chef de l'opposition. D'autres députés sont opposés à la conscription. La mesure proposée par le premier ministre est de celles qui demandent, pour être efficaces et ne pas soulever l'opinion populaire, renouer l'unité nationale. Il décline à ce Parlement moribond le droit de proposer et de voter une pareille mesure.

### L'UNITÉ NATIONALE.

Le député de St-Jean attire l'attention du gouvernement sur l'importance primordiale de maintenir l'unité nationale. Le peuple de ce pays ne partage pas les mêmes idées sur cette question et personne ne peut dire ce qui résultera de l'acte du gouvernement.

D'ailleurs une mesure de ce genre ne peut être présentée ni votée par un gouvernement partisan, mais par un cabinet non-partisan.

Le député de St-Jean demande la conscription de la richesse et l'agencement de toutes les forces économiques de la nation pour la poursuite de la guerre. Rien, dit-il, n'a été fait par le gouvernement; aucune mesure économique a été prise; on a négligé de se créer des moyens de communication. Il n'y a rien qu'une chose qu'on n'ait pas égarée: ce sont les seconds.

Le gouvernement demande au Parlement de voter la conscription après le magnifique effort soutenu par tous les Canadiens et qui, pour être égalé par les États-Unis, demanderait la levée d'une armée de six à sept millions d'hommes. Si les alliés ont absolument besoin d'hommes, si les alliés demandent à leur nouvelle alliée, on dit qu'il faut la conscription pour remplir les vides créés dans les rangs de nos troupes par les obus allemands; ou d'après les chiffres cités par le ministre de la Milice, il apparaît qu'il y a actuellement au pays 80,000 hommes. Ceci joint au nombre des soldats canadiens actuellement en Angleterre et à celui des recrues que nous pourrions enrôler d'ici l'année prochaine formerait le total respecté de 300,000 hommes, nombre vraiment suffisant pour repousser les attaques de nos troupes, non seulement pour une année, mais pour deux ou trois ans. Il n'y a donc de ce côté aucune obligation d'imposer le service militaire.

Si la conscription est imposée et que la guerre continue, notre jeune pays sera obligé de donner aux forces vives de la nation pour la poursuite de la guerre. Il y a une limite à la générosité et nous ne devons faire que ce qui est matériellement et humainement possible de faire.

### UN APPEL AU PEUPLE.

Le Parlement actuel, continue M. Pugsley, ne peut proposer ni voter cette loi sans faire un accroc sérieux à la Constitution, que toutes les provinces ont acceptée lors et depuis la Confédération. L'an dernier, j'aurais pas voté l'extension du terme parlementaire si j'avais su que le gouvernement proposerait la conscription quelques mois plus tard. Si le gouvernement demande cette année une autre extension du terme parlementaire, qu'il soit certain que je m'y opposerai de toutes mes forces.

Et M. Pugsley rappelle la situation créée en Irlande par les Ulsteristes lors du débat sur le Home Rule. Les Ulsteristes n'étaient qu'une poignée et pourtant le gouvernement anglais a accédé à leur demande. Sir Edward Carson qui était à la tête des rebelles, loin d'être puni sévèrement par les autorités impériales s'est vu couronner d'honneurs. Pourquoi n'agiraient pas ici de la même façon, alors que le nombre des protestataires est autrement nombreux que celui des Ulsteristes?

On ne peut se cacher le grave danger qui résultera si le Parlement propose la conscription sans avoir consulté le peuple. Il faut éviter les dissensions, les dangers de soulèvement et d'effusion de sang, en recourant au referendum qui soumettra la question au peuple en peu de temps. La Constitution du gouvernement impérial, a obtenu un referendum. Pourquoi ne l'aurions-nous pas? Le peuple constitue le tribunal en dernier appel, dit en terminant M. Pugsley.

En terminant, je dis à mes compatriotes: Nous sommes fiers de nos ancêtres de 1776, de 1812 qui ont sauvé le pays pour rester sujets britanniques; nous sommes fiers de cette parole souvent répétée: "Le dernier coup canon pour la défense du drapeau britannique sera tiré par un Canadien-français"; nous sommes fiers de nos zouaves pontificaux. Nous avons droit d'être fiers d'eux. Ils ont lutté pour des causes saintes, mais jamais cause plus sainte n'a appelé des hommes sous les drapeaux que celle de la présente guerre et des millions ont déjà répondu à l'appel. Pour nos glorieux

ancêtres morts au champ d'honneur, pour nos frères qui sont morts ou sont prêts à mourir dans les tranchées, pour la cause sainte de la justice, de la religion, de la démocratie et de la civilisation; pour ceux nos enfants et petits-enfants soient fiers de nous, comme nous le sommes de nos ancêtres; pour avoir l'union entre les deux races que Dieu a placées dans ce jeune et beau pays; pour que nos compatriotes des États-Unis, qui nous donnent un si bel exemple, soient fiers de nous; pour que la France vive avec nous chère langue française; pour que l'Empire Britannique soit encore la première puissance du monde et nous donne l'orgueil de porter encore fièrement notre titre de sujet britannique; pour que le Canada et le continent américain ne soient jamais menacés par l'Allemagne et par les autres ennemis de la civilisation; et même méprisés quand sonnera l'heure de la victoire, pour tout cela je dis qu'il faut la peine de donner jusqu'à son sang et que les autres disent ce qu'ils voudront, moi je réponds: J'ACCEPTÉ.

### L'HON. M. PUGSEY.

L'hon. M. Pugsley, député de St-Jean N. B. se déclare nettement contre la conscription et en faveur du referendum. La mesure présentée par le gouvernement l'a été pour cacher toutes les bêtises faites sur la question du recrutement dans toutes les provinces et particulièrement dans celle du Québec.

Le député de St-Jean explique ensuite la loi de la Milice telle qu'amendée en 1904. Il relient le débat parlementaire de cette époque et prouve par les questions faites à sir Frederick Borden et par les réponses faites par celui-ci que l'ancien système de la défense du Canada et qu'il n'était nullement question de participer aux guerres de l'Empire.

À commencement de la guerre, l'enrôlement s'est fait d'après le système volontaire et tous les soldats qui se sont enrôlés dans la force expéditionnaire l'ont fait d'une façon libre.

M. Pugsley s'étonne qu'en face du magnifique résultat obtenu par l'enrôlement volontaire et en face de l'opposition rencontrée en ce Parlement même et parmi le peuple, le gouvernement persiste à faire des changements si radicaux aux traditions du pays et à la constitution. Ce Parlement n'a pas le droit d'imposer la conscription, dit le député de St-Jean et je proteste au nom du peuple que je représente.

M. Pugsley rappelle ensuite les promesses faites par le gouvernement à plusieurs reprises et dernièrement lors de l'élection de M. Sévigny à Dorchester.

Il trouve étrange que le gouvernement fasse fi de la demande si sérieuse faite par le chef de l'opposition. D'autres députés sont opposés à la conscription. La mesure proposée par le premier ministre est de celles qui demandent, pour être efficaces et ne pas soulever l'opinion populaire, renouer l'unité nationale. Il décline à ce Parlement moribond le droit de proposer et de voter une pareille mesure.

### L'UNITÉ NATIONALE.

Le député de St-Jean attire l'attention du gouvernement sur l'importance primordiale de maintenir l'unité nationale. Le peuple de ce pays ne partage pas les mêmes idées sur cette question et personne ne peut dire ce qui résultera de l'acte du gouvernement.

D'ailleurs une mesure de ce genre ne peut être présentée ni votée par un gouvernement partisan, mais par un cabinet non-partisan.

## PENSEZ AUX BOUTEILLES A LAIT

qui se trouvent sur les différentes tablettes, dans votre maison, avant de partir pour vos vacances. Les bouteilles contiennent de l'argent et contribuent pour une grande partie à réduire notre capital, à cause de la négligence des clients. Si le coût actuel des bouteilles ne diminue pas dans un avenir rapproché, il nous faudra augmenter le prix du lait. Vous pouvez aider à conserver les prix tels qu'ils sont en retournant les bouteilles vides le plus tôt possible.

**Ottawa Daily**

Téléphone.  
Queen 1188

## LA MESURE SERA PUSSEE JUSQU'AU BOUT

Suite de la 1ère page

que la conscription ne serait pas établie au pays et que le ministre n'avait nullement pris cette question en considération et que quelques jours plus tard le premier ministre déposait sur la table un projet de conscription sélective. L'hon. M. Kemp ne trouvant pas de réponse ad hoc renvoie le député de Pictou au premier ministre qui lui donnera toutes les informations demandées.

### Le recrutement dans Québec

Passant ensuite à la province de Québec le ministre de la Milice réitère les assertions de ses collègues au sujet des méthodes de recrutement employées dans Québec et il affirme que si l'enrôlement a obtenu un meilleur résultat dans les provinces anglaises que dans la province de Québec, c'était principalement dû au fait que dans lesdites provinces tout le monde fit sa part pour stimuler et encourager le recrutement. "Quant aux chiffres fournis à cette chambre, continue le ministre, touchant le nombre de canadiens français actuellement sous les armes, chiffres que semblerait mettre en doute certains députés de cette province, je déclare qu'ils ont été puisés à bonne source et qu'ils peuvent être considérés comme exacts, en autant que faire se peut dans la compilation de statistiques de ce genre." M. Ernest Lapointe de Kamouraska lui ayant demandé sur quelle base il s'appuyait pour désigner si tel ou tel homme appartenait ou non à la nationalité canadienne française, M. Kemp le pria de vouloir bien poser toutes ces questions quand la chambre siégera en comité: il sera alors en mesure de lui donner tous les détails demandés avec plus de sûreté et d'une manière plus satisfaisante.

M. Médéric Martin, maire de Montréal et député de Ste-Marie, fait alors remarquer au ministre de la Milice qu'il vient de dire que le recrutement a failli dans Québec faute d'encouragements, que, dès le 5 août 1914, donc trois jours seulement après la déclaration de guerre, il a lui-même fait passer une résolution au bureau des commissaires de la cité de Montréal, invitant tous les employés actifs à servir à s'enrôler dans le corps expéditionnaire canadien et les encourageant à la pleine jouissance de leur salaire pendant toute leur absence ainsi que la garantie de leur position à leur retour; "est-ce là ce que le ministre de la Milice appelle ne pas encourager le recrutement, demande M. Martin, et le gouvernement lui-même peut-il en dire autant?"

L'honorable M. Kemp se dit content d'apprendre ces choses, mais il déclare en passant que des efforts réitérés ont été faits auprès des autorités religieuses catholiques romaines dans le but de les faire coopérer avec les ministres du culte protestant dans la grande campagne entreprise pour activer le recrutement, mais tous ces efforts furent vains: le clergé se refusa à une telle besogne. Le ministre afin de prouver qu'il dit vrai en disant que les Canadiens-français ne s'enrôlent pas comme ils le devraient, déclare que le lieutenant-colonel Blondin et le général Lessard n'ont réussi qu'à enrôler 22 hommes durant le temps de leur travail, dont seulement 22 Canadiens français et il offre à ses collègues du Québec de venir consulter la liste des officiers de langue française qui ont été engagés par le gouvernement depuis le commencement de la guerre pour faire du recrutement dans Québec.

Enfin, faisant allusion à la campagne de la défense nationale qui fut commencée le 16 mars dernier dans le but de remplir les cadres de la milice qui, par le fait de l'enrôlement dans les forces d'outre-mer, était devenu presque un squelette, il affirme que cette campagne a été un fiasco et qu'au point de vue pratique elle n'a eu aucun résultat puisque le but qui lui avait motivé n'a pas été atteint: libérer les 50,000 hommes occupés à la garde du pays et les envoyer sur la ligne de feu. C'était pour ainsi dire la dernière planche de salut à trouver pour stimuler l'enrôlement volontaire dans Québec, conclut le ministre.

L'honorable M. Kemp lit ensuite la péroraison de son discours dans laquelle il déclare que le gouvernement a pris le seul moyen encore à sa disposition pour remplir les cadres de l'armée au front, c'est-à-dire la conscription sélective. "Le gouvernement", dit-il, sera vainqueur sur cette mesure ou il sera défait sur cette même mesure: c'est le problème de l'avenir et la solution est entre les mains des députés de cette Chambre, mais il est une chose certaine, c'est que cette mesure sera poussée

Jusqu'au bout."

M. GERMAN, DE WELLAND

M. German fait d'abord savoir à la Chambre qu'il veut traiter ce sujet à la satisfaction générale, c'est-à-dire pour le bien du pays, l'intérêt de ses commettants et la satisfaction personnelle de lui-même. "Nous avons, commence le député de Welland, d'impérieux devoirs à remplir envers notre pays, notre Roi et l'Empire, nous avons le plus grand désir de gagner cette guerre où tous se battent pour la liberté, mais nous devons nous rappeler que dans notre effort pour le triomphe de la liberté sur les champs de bataille d'Europe, nous ne devons pas détruire ici cette même liberté. Tout comme le gouvernement nous sommes prêts à sacrifier jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou pour sortir vainqueurs de cette lutte de titans, mais tout ce qu'il s'agit de trouver, c'est la manière avec laquelle nous nous servirons de cet argent et de ces hommes pour en retirer les meilleurs résultats possibles. J'ai reçu ces jours derniers une résolution adoptée à une assemblée tenue dans ma circonscription électorale et organisée par le journaliste bien connu Arthur Hawkes, laquelle me prie fortement de me déclarer en faveur du bill touchant le service obligatoire et de travailler ferme pour la création d'un cabinet de coalition. Et voici maintenant quelques idées émises par ce même M. Hawkes dans son discours: "J'espère que je n'ai pas créé parmi nos auditeurs l'impression que la province de Québec n'acceptera pas la conscription; bien au contraire, je puis affirmer que les Canadiens-français acceptent cette mesure pourvu qu'on leur accorde un référendum; et alors, la majorité se déclarant favorable, ils seront les premiers à répondre à l'appel de la patrie et le clergé catholique et canadien-français demandera à tous les fidèles d'obéir à la loi et de se ranger sous les drapeaux. Je déclare que pour moi je considère qu'il est possible d'avoir la conscription en ce pays et de conserver en même temps l'unité nationale."

Le député de Welland déclare que lui aussi est fermement convaincu qu'il y a un moyen de conserver l'unité nationale, en accordant au peuple ce qu'il demande. Les uns sont en faveur d'un référendum, d'autres d'élections générales. Il faut aller au peuple. Nous ne sommes plus les représentants du peuple et ici je ne puis parler au nom du comté de Welland; tout ce que je peux faire c'est d'exprimer mon opinion personnelle et d'aller ensuite l'expliquer devant ces électeurs.

Aucun des députés ici présents ne représente le peuple et le peuple à la Chambre. C'est une question de l'importance de celle qui est discutée en ce moment en Chambre. Je me sens libre de parler, continue M. German, parce que j'ai un fils au front et que je suis de ceux qui sont fermement convaincus que le Canada doit donner pour la victoire de cette guerre son dernier homme et son dernier dollar.

### LE RECRUTEMENT VOLONTAIRE

On dit que le recrutement est tombé au bout de trois ans. Est-ce étonnant? Pas du tout. Tout ce que le gouvernement a entrepris depuis le commencement de la guerre a failli lamentablement.

Le député de Welland ne veut pas critiquer, mais il est obligé de constater que le recrutement a produit des résultats merveilleux jusqu'à ce que la politique ait montré sa hideuse tête. Le député de Welland déclare ensuite que le Parlement n'a pas le droit de voter une telle loi sans le consentement du peuple, quoiqu'il en ait le pouvoir. Il aimerait mieux avoir jamais vu présenter le bill de la conscription que de le voir appliqué sans le consentement du peuple. On objecte que l'Angleterre a voté la conscription sans en appeler au peuple, continue M. German. La situation n'est pas du tout la même au Canada. En Angleterre on a formé un cabinet de coalition; ici nous n'en avons pas eu. Le premier ministre a bien demandé à Sir Wilfrid de former un cabinet de coalition, mais c'était pour mieux faire passer le bill de la conscription. On serait allé au peuple ensuite et ainsi la responsabilité eût été égale. C'est le contraire qui eût dû être fait. En appelant au peuple d'abord et ensuite former un cabinet de coalition dans le cas d'un vote favorable du peuple. En Angleterre il y a eu chaque année depuis le commencement de la guerre des élections partielles. Ici nous n'en avons pas eu quoiqu'il y ait plus de vingt sièges vacants. Depuis six ans le gouvernement n'a eu aucun contact avec le peuple. Les contacts ne sont donc pas les mêmes qu'en Angleterre.

Sir Wilfrid Laurier a choisi la meilleure ligne de conduite en demandant de soumettre la question au peuple, et de lui demander: Etes-vous en faveur de la conscription ou ne l'êtes-vous pas. On a demandé des élections générales. Cette question de la conscription ne peut être discutée à son mérite dans une élection générale. Trop de questions politiques s'entrechoquent. Il faudrait un référendum. Nous irons chacun dans notre comté expliquer la question aux électeurs comme nous la comprenons, en toute justice et conscience. Nous

n'irions pas en vain au peuple car je suis convaincu qu'une fois éclairé il voterait pour la conscription.

### LE REFERENDUM

La question qui devrait être discutée à l'heure actuelle au Parlement devrait être non pas celle de la nécessité ou de l'opportunité de la conscription, mais celle d'un appel au peuple. De l'autre côté de la Chambre des ministres ont déclaré qu'ils n'étaient pas en faveur du référendum. Nous ne soumettrons pas la question au peuple, ont-ils dit. Nous allons appliquer de force, parce que nous pensons que le peuple ne voudrait pas de la conscription. Grand Dieu, dit M. German, quelle espèce de politique est-ce cela? C'est du prussienisme; ça peut être du torisme, mais ce n'est certainement pas ni du libéralisme ni de la démocratie. C'est de la confiance que cela dans le peuple. Est-ce là l'esprit des Lafontaine, des Brown, des Baldwin et des Mowat?"

Faisant ensuite allusion à la question du Home Rule, M. German dit que le gouvernement anglais s'est avéré à la nécessité de consulter le peuple irlandais sur cette importante question parce que les hommes de l'heure actuelle ont compris que c'était là le seul moyen d'assurer l'union et l'harmonie en Irlande. La situation au Canada à l'heure actuelle n'est guère moins sérieuse, ajoute M. German et je demande au gouvernement si ce n'est pas là une proposition raisonnable que celle de consulter le peuple. Que le gouvernement s'arrange afin d'obtenir le vote des soldats et qu'il donne droit de vote aux femmes, et je suis prêt à me soumettre à la volonté du peuple.

Que le peuple fasse connaître son opinion et nous mettrons dans notre législation cette expression de la volonté du peuple quelle qu'elle soit. Le premier ministre nous a dit que le gouvernement était prêt à aller au peuple après la passation de ce bill. Comment le peuple pourra-t-il voter sur cette question sans chef et sans direction. Je crois que le peuple est opposé à cette proposition comme il est prêt aujourd'hui à s'opposer à la conscription.

"On voit la plupart du temps l'ombre des grands événements avant qu'ils ne se produisent, continue M. German. Je crois déjà voir l'ombre de ceux qui se préparent. Le bill actuel passera à la Chambre avant six semaines il sera approuvé par le Gouverneur Général, le gouvernement nommera les bureaux qu'il entend charger de la mise en vigueur de la loi ces bureaux émettront les règlements généraux et feront l'appel aux premiers classes. Et puis les choses seront arrêtées là. Le gouvernement en appellera au peuple. Et les élections ne se feront pas sur la question de la conscription. Elles se feront sur les différences de races, sur l'antagonisme entre Anglais et Canadiens-français, entre Protestants et Catholiques. Et si le gouvernement agit de cette façon, ce sera la désunion et la discorde dans tout le pays. Je crains que ce bill n'ait pas pour but de gagner des hommes, mais de gagner des élections. Le gouvernement avait dans son sein un ministre de la Milice qui voulait gagner la guerre et un ministre des Travaux Publics qui voulait gagner la paix. Le ministre de la Milice a été jeté par-dessus bord et le ministre des Travaux Publics aura l'avantage de gagner des élections.

Et M. German termine en répétant au gouvernement qu'il est de la plus grande importance que le peuple soit consulté sur la question actuelle si l'on ne veut pas voir la discorde et la révolution au pays.

### L'HON. M. SEVIGNY

M. Sévigny, ministre des Contributions Indirectes, a ensuite la parole et il nous offre les éléments suivants: "Depuis bientôt trois ans, nous sommes les témoins de l'horrible guerre qui épouvante le monde. Dès le début des hostilités, nous avons pu réaliser la force de nos ennemis et c'est dans l'angoisse la plus douloureuse que nous avons vu les armées allemandes tout bouleverser sur leur passage et s'avancer sur Paris et l'Alsace. Avant l'entrée de l'Angleterre dans le conflit, il n'y avait qu'une voix dans la province de Québec pour poser avec anxiété cette question: Que va faire l'Angleterre? Et quand la réponse nous fut donnée, que l'Angleterre avait décidé de mettre sa grande puissance et toutes ses ressources contre l'Allemagne, nous avons senti renaître l'espérance dans nos âmes. C'est alors que tous les représentants de notre peuple, le Canada, sans la moindre hésitation et même avec enthousiasme, ont fait le serment de prendre les armes, de faire tous les sacrifices et de rester avec les alliés jusqu'au jour de la victoire. Des sommes d'argent énormes ont été votées, des milliers de soldats ont été entraînés et chaque jour de nouvelles demandes de nouveaux sacrifices, les représentants du peuple ont consenti unanimement. En 1911, pas un député n'a reçu le mandat d'autoriser le gouvernement à faire la guerre, mais jamais le peuple n'a reproché à ses députés d'avoir consenti à la participation. Si l'Angleterre, la France ou le Canada avaient provoqué la guerre, il se peut que notre population aurait tenu une conduite différente. Mais, en présence de l'ennemi féroce qui était la cause de ce grand malheur qui s'abat sur le monde, notre population s'est levée unanimement et depuis elle n'a jamais failli dans sa fermeté de décision de venir à l'événement, la justice et la liberté outragées. C'est la conscience outragée de notre peuple qui nous a confié un mandat absolu. L'année dernière, quand il s'est agi de prolonger d'un an le terme du présent Parlement, pas un député n'a déclaré que c'était commettre une injustice à l'égard du peuple canadien, et le peuple ne s'est jamais plaint de la conduite de ses représentants. Personne ne niera que cette prolongation a eu pour seule cause la guerre. Au Canada comme en France, en Angleterre, en Italie, au Japon, en Belgique, en Roumanie, en Serbie, au Monténégro et aux Etats-Unis, et dans toutes les colonies britanniques et françaises, on a compris que les nations ennemies de deux civilisations et que la nôtre méritaient les plus grands sacrifices pour sortir victorieuse sur les champs de bataille. C'est dans les termes suivants que toute la situation était si bien résumée par le représentant de la France que nous avions l'honneur de recevoir dans cette Chambre, il y a quelques semaines: "

"C'est le grand conflit entre l'autocratie triomphante—que nous avons déjà singulièrement renversé par les armes de nos soldats—c'est le grand conflit entre l'autocratie triomphante, qui veut gouverner le monde, et la démocratie qui veut simplement le régénérer. C'est le grand conflit entre les monarques absolus, qui font leur chose

de leurs peuples, qui ne veulent que conquérir les corps, et la démocratie qui veut élever l'esprit, les consciences et les âmes."

"Le peuple du Canada démocratique par excellence ne pourrait subir la civilisation allemande. C'est pour conjurer ce danger que ses fils sont morts en héros; que nos femmes ont souffert et pleuré si souvent au souvenir d'absents et que tout notre pays a travaillé et s'est sacrifié depuis trois ans."

### QUESTION D'OPINION

"Chacun est libre de juger les événements de notre époque comme il l'entend. Ce n'est pas mon intention de répondre par l'injure à ceux qui m'ont cruellement injurié depuis un mois; ce n'est pas mon intention de retourner sur le passé pour expliquer ceux qui ont été les torts de chacun. Mon intention est d'aimer, d'admirer et d'aider les 400,000 de mes compatriotes qui sont morts pour mon pays ou sont prêts à mourir face à l'ennemi, loin du Canada où ils auraient pu rester au lieu de se sacrifier volontairement. A ceux qui menacent ma vie et celle de ma famille, je réponds que je ne suis pas plus en danger que nos soldats dans les tranchées."

Depuis qu'il est question de conscription, l'opposition hostile à ce projet se continue dans la province de Québec et une pression a été faite sur moi pour me faire sortir du gouvernement. J'ai eu de la peine à résister à cette pression et voici pourquoi: "

"Le 27 décembre 1916, le premier ministre du Canada faisait la déclaration suivante qui était publiée dans tous les journaux du pays: "

"Vous me demandez de vous donner l'assurance que je n'ai aucune constance une loi de conscription ne sera présentée. Tel que je vous l'ai déclaré à notre entrevue, je dois refuser de vous assurer d'une telle chose. J'espère que la conscription ne sera pas nécessaire, mais, si elle devenait le seul moyen de préserver l'existence de l'Etat, ces institutions que je considérerais nécessaires et n'hésiterai aucunement d'agir en conséquence."

### L'ELECTION DE DORCHESTER

"Quelques jours après, un canadien-français présidé par un canadien-français, le député de la circonscription de l'honorable T. C. Casgrain. Lorsqu'il s'est agi de remplacer l'honorable Monsieur Casgrain, si le premier ministre avait décidé de choisir un Canadien d'origine anglaise, je sais que tous les Canadiens-français, conservateurs, libéraux, nationalistes, auraient crié à l'injustice et blâmé sévèrement cette décision. J'ai été choisi et personnellement je ne me blâme d'être entré dans un gouvernement dont le chef avait fait la déclaration que je viens de citer, deux semaines avant mon assermentation. Une élection a eu lieu dans le même comté où m'a élu en 1911. Partout, dans vingt assemblées, j'ai déclaré que c'était la politique du gouvernement de poursuivre la guerre jusqu'au bout, au prix des plus grands sacrifices, qu'il était de notre devoir de supporter nos soldats. Dans cette élection, plusieurs représentants de journaux m'ont accompagné et leurs rapports peuvent démontrer que j'ai toujours parlé de nos devoirs de la façon la plus franche dans les crises que nous traversons. Mes adversaires ont exploité le spectre de la conscription avec les cartes du Service National que mes électeurs avaient reçues quelques jours auparavant. J'ai répondu à ces attaques en expliquant que les cartes du Service National ne voulaient aucunement dire la conscription et j'ai ajouté, dans une assemblée, que si la conscription devait être adoptée, elle serait soumise aux Chambres et décidée par les représentants du peuple. Les électeurs de mon comté savaient ce que le gouvernement dans lequel je venais d'entrer avait fait depuis le commencement de la guerre en dépenses et en recrutement militaire. La déclaration du 27 décembre 1916, par le premier ministre, était connue de tous les habitants du Canada. Les électeurs de Dorchester m'ont élu avec une plus forte majorité qu'en 1911, si on tient compte du nombre de votes donnés à chaque élection. Que veut dire le vote donné à cette élection au point de vue constitutionnel? Ne veut-il pas dire que la conscription de guerre du gouvernement a été approuvée, comme elle l'a été par les députés de cette Chambre depuis trois ans? Et cette politique du gouvernement n'a-t-elle pas été de faire tous les sacrifices pour mener la guerre à bonne fin, jusqu'à la conscription, si nécessaire, comme l'a déclaré le premier ministre dans sa déclaration du 27 décembre 1916, un mois avant la votation dans Dorchester qui a eu lieu le 27 janvier 1917. C'est dans un gouvernement de guerre que je suis entré le 8 janvier 1917, et, en assumant la lourde charge qui m'a été confiée, j'ai prévu qu'en guerre c'est souvent l'impératif qui attend un gouvernement de faire tous les sacrifices nécessaires pour développer la guerre doivent inspirer les mesures à prendre pour résister à l'ennemi."

### LA CONSCRIPTION

"Aujourd'hui, le gouvernement, consentant de son devoir, parfaitement assigné sur la gravité de la situation, en présence de la Russie immobilisée; en présence de l'effort plus considérable de l'Allemagne à raison de l'inaction de la Russie; en présence de l'appel de nos soldats qui ont écrit les plus belles pages de notre histoire avec le sang anglais et français du Canada; en présence des sacrifices sans nombre que nos alliés ont faits sous la botte allemande, le gouvernement, dis-je, demande aux neuf provinces du Dominion de fournir 100,000 hommes pour continuer la lutte jusqu'au bout. C'est pour cela qu'on me demande de résigner. Mais pourquoi ne demandent-ils pas la même chose à mes collègues de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et des Provinces Maritimes. La mesure que nous discutons s'applique également à chacune des provinces. Pourquoi la province de Québec cesserait-elle d'être représentée dans le gouvernement du Canada maintenant, après que tous ses représentants au Parlement ont approuvé toute notre participation à la guerre depuis trois ans? Pourquoi veut-on isoler notre minorité sur ce continent américain, où nous sommes entourés de huit provinces anglaises et de la nation américaine avec ses cent millions d'habitants? Si mon collègue et moi abandonnons le gouvernement, quels autres Canadiens-français consentiront à nous succéder et dites-moi si, avec l'expression d'opinion dans les provinces anglaises, tant chez les libéraux que chez les conservateurs, nous ne verrions pas naître de suite une alliance qui exclurait les représentants canadiens-français. Aujourd'hui, l'honorable M. German, qui occupe le poste de premier ministre ne nous refuse pas

notre part de représentation, mais si nous la refusons nous-mêmes, pourrions-nous lui reprocher d'invoquer des Canadiens d'origine anglaise à notre place?"

### LE SACRIFICE D'ISAAC

"Quand on songe aux sacrifices que se font sur la terre depuis trois ans, on doit remercier Dieu, ici au Canada, de nous avoir épargnés jusqu'à présent, et, quant à moi, je ne veux pas me plaindre de mon isolement en accomplissant mon devoir. J'ai devant moi un vieillard de 76 ans qui termine sa carrière en voyant les deux races plus unies que jamais. L'Histoire dira ce qu'il aurait pu faire mais n'a pas voulu l'essayer; elle dira de mon collègue Blondin et de moi ce que nous avons voulu faire et plaise à Dieu qu'elle ajoute que nous avons un peu réussi."

"Plusieurs de mes compatriotes très dévoués m'ont conseillé de rester à mon poste, et je les remercie. Je sais que l'accomplissement de mon devoir peut mettre fin à ma vie politique, temporairement du moins, mais ce sacrifice est encore moins grand que ceux de nos soldats qui sont tombés au champ d'honneur, en nous faisant un rempart de leur poitrine."

### UNE LETTRE DE FELICITATION

"Je tiens à communiquer à la Chambre une lettre d'un homme que je ne connais pas, mais dont le père a joué un grand rôle dans notre pays: Je veux parler de sir Hugh J. McDonald, fils de sir John McDonald."

Winnipeg, Canada, 11 juin 1917.  
Hon. A. Sévigny, M.P.

Chambre des Communes, Ottawa.

Mon cher monsieur Sévigny,

Bien que je sois un étranger à votre égard, je ne puis m'empêcher de vous parler comme je l'ai fait et de vous écrire pour vous féliciter chaleureusement de votre patriotisme. En prenant la décision de garder votre ministère, j'ai toujours porté un vif et profond intérêt à mes compatriotes canadiens-français, que j'ai été à même de les connaître parfaitement bien lorsque j'étais enfant ou jeune homme. Il serait à vrai dire étrange que j'en fût autrement, vu que, durant la longue carrière politique de mon père, il n'a jamais eu d'amis avec qui ses relations fussent aussi intimes, dans qui il plaça autant de confiance et pour lequel il eût une affection aussi profonde que pour Sir Georges Étienne Cartier, à l'exception possible de sir Charles Tupper. Sir Georges et lui (je veux parler de mon père), comme vous l'avez sans doute appris par l'histoire, étaient généralement connus comme "les frères Slamois", et ce fut en grande partie à cause de leurs efforts conjoints que la confédération devint possible. Les choses en étant ainsi, je ne puis considérer qu'avec horreur la perspective de voir nos populations divisées d'après les démarcations de races, car je ne puis concevoir de plus grande infortune que celle-là pour notre jeune Dominion. Si moi, ni d'autres ne pouvons en dire quelles pourraient être, mais nous les conséquences, mais nul ne peut douter qu'elles seraient graves, et je vous félicite de jouer le rôle d'un vrai patriote en faisant tout en votre pouvoir et cela veut dire beaucoup, pour empêcher une telle catastrophe. Il vous a sûrement fallu un haut degré de courage moral pour avoir pris la position que vous maintenez, alors qu'en adoptant une autre voie et en faisant appel aux passions et aux préjugés de vos compatriotes, vous auriez pu accroître et, probablement, vous auriez accru votre popularité auprès d'eux. Celle-ci n'aurait cependant pu être tout au plus que temporaire, et je suis convaincu que vous avez adopté ce qui, finalement, sera considéré comme ayant été la plus sage voie à suivre.

En vous adressant mes plus respectueuses salutations et mes meilleurs vœux de succès futur pour tout ce qui vous concerne, je demeure,

Votre très sincèrement dévoué,

(Signé) HUGH J. MACDONALD.

### QUE DIT-ON DES CANADIENS-FRANCAIS?

Le député de Kamouraska disait dans son discours, que l'opinion publique, dans les provinces anglaises, aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, fait écho à l'opinion des Canadiens-français qui sont à la Chambre et dans notre province depuis qu'il est question de la conscription va-t-il contribuer à ramener l'opinion publique en notre faveur?"

Non, loin de là, et on croira d'avantage que les Canadiens-français refusent de s'enrôler et de faire leur part dans la guerre actuelle. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement, entourés comme nous sommes, nous, Canadiens-français, d'une population qui ne comprend pas notre langue et par conséquent ne lit pas nos journaux ni nos livres.

Nous devons admettre à regret que, dans les provinces anglaises et même aux Etats-Unis, ils sont bien rares ceux qui sont disposés à se donner le

trouble de nous défendre ou même de nous comprendre, et le résultat c'est que l'opinion publique croit ce qui est dit sur notre compte et porte ses jugements en conséquence.

Plusieurs députés ont déclaré que des mesures efficaces pour stimuler le recrutement dans la province de Québec n'avaient pas été employées depuis le commencement de la guerre, mais je crois que le temps est venu de parler franchement et je n'hésite pas à dire que les Canadiens-français eux-mêmes n'ont pas employé les moyens qu'ils auraient dû employer. Dans mon opinion, une organisation canadienne-française indépendante de la politique et composée d'hommes sérieux aurait dû être formée depuis longtemps dans la province de Québec pour encourager le recrutement. Et, de plus, on aurait dû faire disparaître complètement les querelles politiques. Si nos hommes publics s'étaient donné la main et avaient placé devant notre population la question de la guerre telle qu'elle se présentait, il aurait été facile de faire répondre la province de Québec comme les autres provinces du Dominion. Différentes influences ont, cependant, contribué à paralyser le recrutement; mais, si nous avions eu une organisation composée d'hommes sérieux qui se serait chargée de demander au gouvernement les mesures à prendre dans notre province, je suis convaincu que cette organisation aurait triomphé de ceux qui décourageaient le recrutement.

Pour vous prouver que les Canadiens-français savent faire tout leur devoir quand ils ne subissent pas d'influences défavorables, regardons ce qui s'est passé dans les provinces anglaises et nous verrons que les Canadiens-français ont répondu en grand nombre. C'est ce que nous démontrons les chiffres soumis à la Chambre il y a quelques jours par le ministre de la Milice. Regardons ce qui s'est passé aux Etats-Unis lors d'une conscription américaine. On a fait appel à tous les hommes de 21 à 31 ans de s'enregistrer pour la conscription militaire. J'ai télégraphié comme suit à différentes personnes des Etats-Unis, à l'honorable A. J. Pothier, de Woonsocket, et à Monsieur L. N. Asselin, de Biddeford:

"Ottawa, 20 juin 1917.

"Vous prie de me dire comment les Canadiens-français et Américains d'origine française ont répondu à l'appel du gouvernement américain pour établir la conscription aux Etats-Unis. J'ai reçu de l'hon. Monsieur Pothier la réponse suivante: M. Pothier est l'ancien gouverneur du Rhode Island. "Woonsocket, 21 juin 1917. "Franco-Américains ont répondu loyalement que la conscription était la conscription. Bon nombre de volontaires franco-américains enrôlés. "J'ai reçu de Monsieur L. N. Asselin, de Biddeford, agent de colonisation pour le gouvernement canadien, le télégramme suivant: "Biddeford, Maine.

"In Maine, may say generally New England, French Canadian answered the call conscription unanimously and heartily. Locally 792 French Canadian registered."

J'ai aussi reçu de "L'Opinion Publique", de Worcester, le message qui suit:

"Quant à l'accueil fait à l'appel de la patrie américaine, les notes ont répondu avec une loyauté et un ensemble qui nous valent l'admiration de tous. Dépassons tous autres éléments pour le chiffre des enrôlements."

Plusieurs militaires revenus du front nous ont fait les plus grands éloges des Canadiens-français qui sont à l'armée et aujourd'hui il suffit de mentionner les exploits du 22e régiment devant n'importe quel auditoire de la province de Québec pour constater que notre population est fière de la conduite de ces braves.

### LA PROVINCE DE QUEBEC

Malheureusement, il y a trop d'intérêts mesquins qui ont entrepris d'empêcher notre population de faire comme les autres. Depuis qu'il est question de la conscription, vous voyez des hommes de talent, soit dans leurs journaux, soit dans des assemblées, dénoncer notre participation à la guerre, en faisant croire, pour mieux réussir dans leur dénonciation, que le pays est ruiné, que nous en avons fait assez et que nous ne devons rien à l'Angleterre. D'autres, plus braves, conseillent aux gens de rester ici pour la défense du Canada si jamais l'Allemagne entreprend de venir nous attaquer ici.

A ceux qui disent que le pays est ruiné, je réponds, en ce qui regarde la province de Québec, que nous ne sommes pas ruinés. A la campagne, les cultivateurs ont fait fortune depuis le commencement de la guerre et partout dans nos villes il y a beaucoup d'ouvrage.

Je sais, tout aussi bien que n'importe qui, que les dépenses de la guerre sont lourdes, mais que nous n'avons jamais décidé de prendre part au conflit, nous ne pouvons pas espérer

faire la guerre avec des prières. Si les Alliés se mettent à considérer les grands sacrifices d'argent qu'ils ont fait depuis trois ans, ils vont certainement constater, s'ils pensent comme les économistes de chez nous, que le temps est venu d'arrêter.

Je constate que ceux qui disent que nous en avons fait assez sont des gens qui auraient voulu ne rien faire dès le début et qui n'ont rien fait autre chose depuis que de soulever les passions et les préjugés, tout en recevant de gros salaires.

Quelques-uns disent: "Nous n'avons pas d'affaire dans cette guerre. Nous ne l'avons pas provoquée, nous ne l'avons pas voulue."

Monsieur l'Orateur, je ne suis pas prêt à dire que nous n'avons pas d'affaire dans cette guerre, mais il est certain que nous n'avons pas voulu la provoquer. Les terribles faits qui se passent dans le monde la dévastation, le deuil et la ruine, cependant, bien que nous n'ayons pas voulu ou provoqué le conflit actuel, il n'est pas moins vrai que nous sommes en guerre et, malgré nous, nous devons accepter ce fait brutal de la guerre et nous tenir hors des conséquences qui en découlent pour l'univers. C'est une chose triste, c'est une situation extrêmement critique pour nous, mais il ne s'agit pas de savoir si c'est malgré nous ou avec notre consentement que les nations européennes se sont lancées les unes contre les autres au mois d'août 1914. Nous n'avons qu'une chose à faire: sous ce rapport, c'est de nous rendre à la triste réalité et de constater que nous sommes en guerre, que nous vivons à une époque troublée de l'histoire du monde et, malheureusement, nous devons en subir les terribles conséquences.

### DANS LA FOURNAISE

Il faut donc accepter le fait brutal de la guerre et cela m'amène à demander, monsieur l'Orateur, s'il était possible pour nous de nous tenir hors du conflit. Je ne le crois pas. Bon nombre de gens se sont dit dès le mois d'août 1914: "Ah! si nous faisions partie des Etats-Unis, nous serions en dehors de ce trouble. Ces gens se sont trompés. Malgré nous, nous aurions été entraînés dans la guerre, les autres ne se lancent définitivement dans la bataille. Un jour, cependant, la mesure a débordé et la plus grande et la plus pesante des nations neutres de la terre a jeté son épée dans la balance pour assurer le triomphe de la démocratie dans le monde et abattre pour toujours cet empire prussien qui veut asservir l'humanité."

Voilà quel a été le sort des Etats-Unis. Voilà quel a été notre sort si, au mois d'août 1914, nous étions restés étrangers au conflit. Fatalement, nous aurions été entraînés dans la bataille, comme le furent nos puissants voisins du Sud. Si la nation la plus pacifique du globe n'a pu se tenir loin des horreurs des champs de bataille, comment aurions-nous pu, nous du Canada, rester étrangers au grand drame qui se déroule aujourd'hui sur le continent européen et sur les mers du monde.

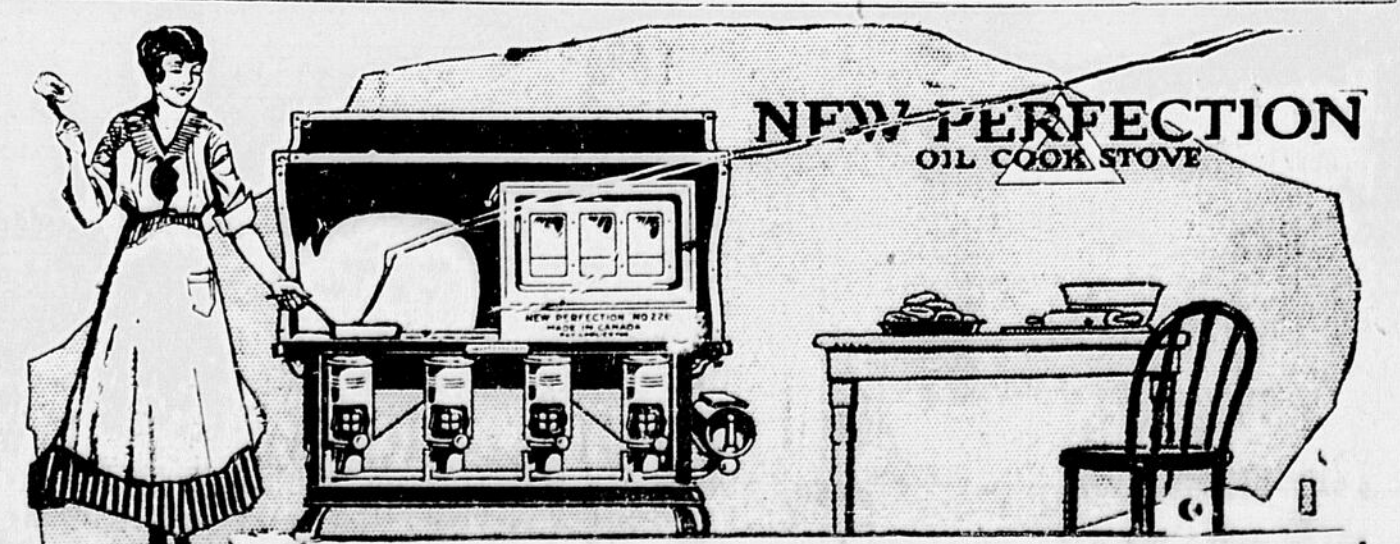
### CE QUE NOUS DEVONS A L'ANGLETERRE

Il en est d'autres, monsieur l'Orateur, qui disent: "Nous ne devons rien à l'Angleterre, pourquoi aller se battre pour elle?" A ceux-là je répondrais: Nous n'allons pas nous battre pour l'Angleterre mais nous allons nous battre avec elle. L'Angleterre se bat pour protéger son empire, et nous, pour protéger notre territoire. Tout comme, non plus, nous n'allons pas nous battre pour la France, mais nous allons nous battre avec la France. Nous savons que si la France est vaincue, l'Angleterre le sera aussi et le Canada connaîtra les horreurs de la défaite. Dans le cas d'une défaite de l'Angleterre, le territoire de notre mère-patrie serait envahi et cela ne prendrait que six jours de plus aux Allemands pour envahir le Canada.

Ce ne serait plus alors le temps d'organiser des armées, de faire l'appel aux armes. Notre pays serait pillé, saqué, mis à feu et à sang, nos populations égorées et nous serions les témoins épouvantés des horreurs et des crimes qui furent commis en Belgique et dans le nord de la France par les barbares du 20ème siècle. En somme, quand nous examinons bien la situation, nous devons nous estimer heureux de défendre notre pays en territoire étranger, surtout lorsque nous voyons quels maux ont été infligés aux habitants du nord de la France et de la Belgique, à qui un cruel envahisseur a ravi leurs foyers et tous leurs biens et

Suite à la 2ème page

**NEW PERFECTION OIL COOK STOVE**



**POUR VOTRE FAMILLE**

Il y a un poêle à l'huile New Perfection pour votre famille, qu'elle soit de deux, trois, quatre, cinq personnes ou plus. Les poêles New Perfection feront tout l'ouvrage qu'un poêle au bois ou au charbon pourrait faire, et ils le feront toute l'année.

Chaleur parfaite, feu lent ou vif, comme vous le désirez. La flamme reste haute si vous le voulez.

Avec l'huile Royale un poêle New Perfection cuira votre repas pour la valeur de 5 à 10c.

**THE IMPERIAL OIL COMPANY, Limited**

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

## NOUVELLES DE HULL

## COUR SUPERIEURE

La cour siège ce matin sous la présidence de Son honneur le juge Chauvin.

## DE RETOUR

Eugène Quessel, soldat enrôlé avec le premier contingent est de retour dans sa famille rue Kent après un séjour de 27 mois dans les tranchées en France. Notre compatriote n'a pas encore eu de blessures au contact des boches. Il a cependant été mêlé à toutes les batailles dans lesquelles les nôtres se sont illustrés.

## NOUVELLES DU FRONT

Le chef Tessier a reçu hier des nouvelles de Alphonse Paquette qui est au front. Le lieutenant Paquette a subi le baptême de feu. Il se plaint bien à cette vie des tranchées. Il écrit d'un terrier à 30 pieds sous terre. Le sol où il se trouve a été labouré par la mitraille, tout est détruit. C'est quel que part en France.

## SALLE LAFLECHE

L'assemblée annoncée pour hier est remise à demain, mercredi.

## SERVICE DES INCENDIES

Statistiques du département des incendies pour les cinq premiers mois de l'année 1916, comparées aux cinq premiers mois de l'année 1917, comme suit:

|                                         |              |
|-----------------------------------------|--------------|
| Appels . . . . .                        | 70           |
| Feux . . . . .                          | 18           |
| Fausses alarmes . . . . .               | 6            |
| Domages . . . . .                       | \$ 15,555.88 |
| Assurances . . . . .                    | 20,500.00    |
| Domages aux Cies d'assurances . . . . . | 12,830.88    |
| Domages sans assurances . . . . .       | 2,725.00     |
| 1917                                    |              |
| Appels . . . . .                        | 76           |
| Feux . . . . .                          | 16           |
| Fausses alarmes . . . . .               | 4            |

|                                                                                                                                                                                                                                                                             |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Domages . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                           | \$ 5,969.69 |
| Assurances . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                        | 86,650.00   |
| Domages aux Cies d'assurances . . . . .                                                                                                                                                                                                                                     | 4,984.69    |
| Domages sans assurance . . . . .                                                                                                                                                                                                                                            | 985.00      |
| Différence pour 1917, pour les cinq premiers mois est comme suit: 6 alarmes de plus, 2 feux de moins, 2 fausses alarmes de moins, les dommages sont de \$9,586.19 plus bas, les dommages aux Cies d'assurances de \$7,896.19 et les dommages sans assurances de \$1,740.00. |             |

## NOUVELLES MUNICIPALES

Le conseil tenait hier soir une assemblée longue et à certains moments un peu orageuse.

Il s'agissait d'améliorations locales. Pour faire les travaux il faut avoir de l'argent. La Banque Provinciale consent un placement de \$144,950.

Sur ce montant environ \$14,000 serviront à combler le déficit concernant le règlement 160—réinstallation des usines de l'énergie électrique.

\$12,000 comme contribution au Fonds Patriotique Canadien.

\$6,000 pour l'acquisition de Tétraville.

\$15,000 pour la confection de trottoirs en béton, etc.

Sur motion, son honneur le maire est autorisé à signer un contrat avec MM. Bisson et Bonique pour le pavage de la rue Montcalm, travaux qui devront commencer immédiatement.

La question de l'octroi du contrat de charbon a provoqué tout un petit débat; finalement comme il y avait division cette question fut renvoyée au comité.

Le conseil prit également connaissance du cas du sergent Charbonneau. Sur recommandation du chef de police on décida de lui enjoindre de remettre son uniforme, tel que requis sur l'ordre du chef. S'il y a autre chose à déci-

der, l'officier renvoyé pourra s'adresser au conseil pour faire redresser ses torts.

## ALCOOL METHYLIQUE

Madame Corinne Scott et Mlle Palma Ballair s'empoisonnent en absorbant de l'alcool de bords.

Dimanche Mlle Ballair se rendit chez Mme Scott avec une bouteille de ce poison. Les deux victimes et d'autres personnes en burent abondamment. Le soir les deux personnes déjà, nommées expiraient et deux autres personnes de Hull sont gravement malades.

Le Coroner Davies fait une enquête et cherche à découvrir qui a vendu cette essence.

## GRANDE ASSEMBLEE

Tous les membres de l'Association Ouvrière de Hull sont invités à assister à une assemblée générale, mercredi soir, le 27 juin à 7 1/2 heures à la salle Lafleche. On y discutera la question de la Commission Scolaire. Soyez tous présents.

E. Limoges, Secrétaire.

## AVIS

## 70ième REGIMENT

Les soldats du 70ième Régiment ainsi que tous les soldats revenus du front sont priés de se rassembler à la salle du 70ième, Hull, mardi soir le 26 juin à 7 1/2 heures précises, pour organiser une parade pour le 1er de juillet.

Par ordre de l'adjudant, Capitaine Jules Laverdure.

## SERVICE OTTAWA-QUEBEC

Le chemin de fer Canadien Nord aura un service de jour entre Ottawa, Rockland, Hawkesbury, Lachute, St Jérôme, Joliette, Montréal et Québec, laissant lagare Centrale à 8.05 a.m. tous les jours excepté le Dimanche.

## ZAIMIS DEMISSIONNE

Athènes, 26. — Le cabinet grec Zaimis a donné sa démission, et le roi Alexandre a informé M. Jonnart, le haut commissaire allié, qu'il va demander à l'ancien premier ministre Venizelos de former un nouveau cabinet.

## SERVICE AMELIORE

Ligne courte du Pacifique d'Ottawa à Montréal.

A partir de l'époque du changement général dans les heures, les trains quitteront la Gare Centrale d'Ottawa pour Montréal via la ligne courte, à 5 heures, 7.20 et 8.45 a.m. tous les jours à 4 heures p.m. tous les jours excepté le dimanche et à 6.45 p.m. tous les jours, arrivant à la Gare Windsor à 8 heures a.m., 10.20 a.m. et 12.15 p.m. tous les jours; à 7 heures p.m. tous les jours excepté le dimanche et 10.15 p.m. tous les jours. Tous ces trains porteront l'équipement supérieur habituel du Pacifique Canadien, y compris wagon-restaurant, bibliothèque, observatoire, salon et touriste.

Le service amélioré donne un train rapide à 7.20 a.m. et 4hrs p.m. Un service semblable sera en vigueur sur la ligne de l'Ouest.

Pour plus de détails s'adresser aux agents des billets du Pacifique Canadien.

## L'ECONOMIE

La pratique de l'économie est essentielle au bien-être national.

Le Gouvernement d'Ontario a décidé d'avoir une exposition d'économie à l'Exposition Nationale du Canada. Des leçons pratiques sur l'économie domestique et industrielle seraient de grand valeur dans tout le pays pour encourager l'économie en faveur de la guerre. Cette économie est essentielle dans l'intérêt du public. La Commission du Service National du Canada a entrepris une grande campagne pour éclairer le public sur la nécessité d'économiser. Des millions, qui devraient être consacrés aux fins de la guerre, sont gaspillés pour le luxe et les choses inutiles.

Tout homme et toute femme devraient s'unir au Gouvernement pour encourager l'économie dans toutes les branches de la vie publique et privée. Toutes les dépenses superflues sont directement opposées aux intérêts des soldats canadiens qui combattent pour l'Empire en France. Economisez votre argent en reconnaissance de ce que ces soldats font pour vous et achetez des certificats d'épargne de guerre.

## LE RECRUTEMENT AU CANADA

New-York, 25. — Plus de 2,000 sujets anglais et canadiens, résidents aux Etats-Unis se sont enrôlés volontairement au bureau de recrutement anglais ici, jusqu'à hier soir, suivant une déclaration du brigadier-général, W. A. White. Tandis que tous ces hommes n'ont pas été acceptés, il y en a assez d'aptés au service militaire pour former un bataillon et la moitié a été envoyée au Canada.

## ON DEMANDE

COMMIS — Filles d'expérience pour le rayon des gants et bas. S'adresser A. J. Freeman, 73 rue Rideau.

UN COMMIS d'expérience ainsi qu'un imprimeur pour papier velox. S'adresser chez Castonguay, 331-1-2 rue Dalhousie. Téléphone Rideau 2353.

CUISINIERE. — Pour quelques semaines. S'adresser 11, rue du Pont, Hull.

FILLE. — Pour aider à la cuisine dans un restaurant. S'adresser à 238 rue Dalhousie.

JEUNE HOMME — comme charretier. S'adresser à 70 Maisonneuve, Hull.

MESSAGER. — Garçon parlant l'anglais, ouvrage après les heures de classe. S'adresser, 75 rue Georges.

SERVANTE. — Générale au No 133 avenue Laurier, Hull.

BONNE SERVANTE. — S'adresser au magasin J. A. Laroche, coin Dalhousie et Murray.

UNE STENOGRAPHE d'expérience capable d'écrire les deux langues, anglaise et française. Ecrire un Caster, 563 Bureau de Postes.

## A LOUER

APPARTEMENTS. — Quatre pièces, chauffés à l'eau chaude; poêle à gaz, four, prix modéré. S'adresser à 279, rue St-André.

CHAMBRE. — Meublée, en avant. Très jolie localité. Avec ou sans pension. 365, rue St-André. Tél. Rideau 534.

MAISON. — Bonne maison chaude, cinq pièces, située à rue Maisonneuve, Hull. S'adresser sur les lieux.

## A VENDRE

A VENDRE. — Maison de 10 pièces, améliorations modernes; écurie, à louer ou à vendre, sans intérêt. Téléphone Rideau 3591.

## ELECTRICITE

pour l'éclairage, le chauffage, la cuisine, le repassage, etc.

Ce que l'argent peut acheter de mieux au plus bas prix.

Hull Electric Company

117 rue Principale, Hull. Tél. Q. 1972

## PERDU

UNE SOMME d'argent entre les rues Cumberland, Clarence, Sussex et le Pont Interprovincial. Prière de retourner le soir à 334 Cumberland.

## PACIFIQUE CANADIEN

Changement d'horaire pour les trains de passagers. En vigueur dimanche 24 juin. Pour autres informations s'adresser aux agents de billets.

Avant d'acheter un piano ou tout autre instrument musical, venez voir nos assortiments et nos prix. La plus grande maison de musique du Canada. Mettez en nous votre confiance.

**C.W. LINDSAY** LIMITED  
189 SPARKS ST. Q. 5726

## REMEDE DE FAMILLE

N'économisez pas les sous pour perdre des piastres—ne soyez pas trop économes quand il s'agit de votre santé. Nous vendons des drogues et des remèdes à des prix raisonnables bas—nous ne vendons pas de remèdes de peu de valeur. Vous trouverez tout ce que votre médecin vous prescrira ou ce que vous commanderez vous-mêmes, à des prix raisonnables.

**J.L. Rochester Limited**

Rues Sussex et Rideau  
Tél. R. 3535  
La plus belle pharmacie du Canada

R 103 625

## Employez l'Electricité

Pour cuire, nettoyer, laver, repasser et coudre. L'électricité est beaucoup meilleur marché que le charbon, le bois ou le gaz. Maintenant que

## Le prix du gaz hausse

et que le charbon et le bois sont presque hors de portée, vous comprendrez ce que fait l'usine Hydro pour garder les taux de l'électricité à leur niveau actuel. Que faites-vous pour aider? Pour garder bas le prix de l'électricité, il vous faut encourager votre propre usine, la Hydro.

## OTTAWA HYDRO-ELECTRIC COMMISSION

Autrefois Dept Municipal d'Electricité  
109, RUE BANK, coin de la rue Albert  
Téléphone Queen 1901



## Les Créations les plus Nouvelles

CHEZ FREIMAN

## Elégantes Robes pour Dames

Nous avons un assortiment de robes de crêpe de Chine, de soie taffetas, mousseline, marquisette et khaki kool, dans les modèles les plus nouveaux de la saison. Elles ont été spécialement réduites à \$15.00. Voilà une offre de grande importance que nous vous faisons. Les styles sont les plus nouveaux et les tissus sont de très bonne qualité. Blanc, rayures, noir et blanc de fantaisie, violet, noir, rose, vert-Nil, bleu-Alice, bleu-marin, jaun-serin et copenhagen. Grandeurs jusqu'à 44. Prix spécial . . . . . \$15.00

## Robes d'Eté pour Dames

Nouvelles robes de soie taffetas, mousseline, khaki kool, toile et voile de coton, pour dames. Un grand assortiment de modèles. Tous les genres les plus nouveaux de la saison. Couleurs: bleu-marin, brun, tan et blanc, etc. Grandeurs, 16 à 44. Valeur spéciale . . . . . \$9.95

## Robes pour Dames

Robes taillées droites et genres middy. Quelques-unes ont des garnitures de broderie. Elles sont faites de popeline de soie et de khaki kool. Couleurs: rose, bourgogne, violet, Nil, noir, vert, copenhagen, bleu-marin, moutarde, saxe, tan, rose et couleur naturelle. Vous trouverez ces robes très utiles pour la ville. \$6.95 la campagne, etc. Votre choix . . . \$6.95

## Robes Lavables pour Dames

Elégantes robes, dans plusieurs genres différents. Faites de mousseline et de voile. Grande variété de couleurs. Tout blanc ainsi que tissus fleuris et rayés. Valeur spéciale . . . . . \$4.95

## Chics Blouses

Blouses de voile et de soie japonaise, genres jabot et tailleurs, large collet matolet ou circulaire, garnies de dentelle, manches longues avec poignets de fantaisie en pointe. Grandeurs, 36 à 44. Bonne valeur mercredi . . . . . 95c

**Magasin Ouvert à 8.30 a. m.**

## Le Bulletin Quotidien

Nos colonnes d'annonces sont remplies de promesses. Nous ne faisons aucune promesse sans être dans la possibilité de la remplir. Les promesses concernant la qualité, le style et les prix de nos nouvelles marchandises d'été. Promesses que vous devriez lire avec une attention particulière et ensuite prouver. C'est l'épreuve constante de ces promesses annoncées par notre public qui grossit le nombre de nos clients et qui pousse nos affaires vers un plus grand horizon commercial.



## Grande Offre de Robes

Elégantes robes, celles qui sont les plus en demande. Ce sont des valeurs extraordinaires. Garnitures de dentelle et de broderie. Venez de bonne heure pour avoir quelques-unes de ces jolies robes à . . . \$13.50

## Robes d'Eté pour Dames

Les couturières se sont surpassées en faisant ces charmantes robes, au point de vue de la mode, du style et des garnitures. Les valeurs seraient excellentes si nous les vendions \$18.00. Elles sont dans les couleurs les plus nouvelles, ont un grand collet, poignets et poches de fantaisie. Garnies de broderie et de boutons de fantaisie. Plusieurs différents genres et dessins à choisir. Prix spécial . . . . . \$18.00

## Robes livables pour Dames

Ces belles robes sont faites de guingan, dans une grande variété de couleurs. Elles ont un grand collet, poignets et poches, garnies de boutons de fantaisie. Prix spécial . . . . . \$3.95

## Robes de Maison pour Dames

Robes convenables pour le matin, la maison et pour aller au marché. Elles ont un collet rabattu et une ceinture de tissu noir, rayé et fleuri. Toutes les grandeurs ordinaires et très grandes jusqu'à 47. Prix spécial . . . . . 99c

## Joli Coffre de Cèdre

Ces coffres sont construits de cèdre rouge de Tennessee qui a une odeur si délicate et en même temps si forte. Cette odeur est très repoussante pour les mites. En offrant ces coffres de cèdre à nos clients, nous croyons fermement que ce sont les meilleures valeurs pour les plus bas prix que vous pouvez avoir en ville.

## Coffres de Cèdre

Coffres construits de cèdre rouge de Tennessee. Bien faits et bien finis, ce qui aide beaucoup à faire ressortir les qualités du bois. Monture en cuivre, polie et vernie, de manière qu'elle ne tarnisse point. Mesurent: 40 x 18 x 12 pouces, supports de 4 pouces, coins arrondis, couvercle à l'épreuve de la poussière. Complet avec serrures. Prix régulier \$22. Spécial . . . \$15.95

## Coffres de Cèdre rouge

Coffres construits en cèdre rouge, mesurant 36 x 15 x 12 pouces, dessus arrondis, en panneaux, supports de 4 pouces. Rég. \$11.00, pour . . . \$8.69

## Coffre de Cèdre

Coffres construits de cèdre rouge, mesurant 32 x 16 x 11 pouces. Supports de 4 pouces, avec roulettes, poignées à chaque bout, coins arrondis. Complète avec serrures. Régulier \$13.00. Spécial . . . . . \$9.95



## Coffres de Cèdre de Tennessee

Coffres faits de cèdre rouge de Tennessee, mesurant 38 x 17 x 12 pouces. Supports de 4 pouces, coins arrondis, deux poignées, couvercle à l'épreuve de la poussière, complet avec serrure. Prix régulier \$18.00. Spécial . . . \$12.95

**A.J. Freiman** ottawa

RUES RIDEAU ET MOSGROVE  
Phone Rideau 1700

## Elégantes Robes pour Dames

Ces robes attireront l'attention de toutes les dames qui apprécient les tissus de bonne qualité. Ces robes sont faites de voile, khaki kool, toile et piqué, dans les couleurs les plus nouvelles. Elles sont faites dans des genres faciles à laver et à repasser. Votre choix . . . \$7.95

## Robes lavables pour Dames

Nous venons de recevoir un bel assortiment de robes lavables. Elles sont faites dans les genres corsages, avec ceinture et poches de fantaisie. Collets et poignets très larges. Valeur spéciale, mercredi . . . \$2.95

## Bonnets d'Enfants

Bonnets faits d'organdie, belles garnitures de dentelle et d'insertions, finis de boucles de ruban de couleur, lavables. Grandeurs assorties. Bonne valeur pour mercredi . . . 49c

## Brassières pour Dames

Brassières faites de coton blanc de bonne qualité. Garnitures de broderie All-Over et de dentelle étroite. Fermant en avant. Grandeurs, 34 à 50. Prix spécial, mercredi . . . 35c



## Rompers pour Enfants

Rompers de percaline, genoux droits ou plissés, bordures de tissu blanc uni. Couleurs: tan, copenhagen et rayures assorties. Grandeurs, 2 à 6 ans. Spécial, mercredi . . . 35c



(A suivre.)

## LA PLAINTES EST RENVOYEE

**Opticien Manufacturier**  
**32 RUE RIDEAU**  
Avec la pharmacie Roger. Sept  
portes de la Gare Centrale.  
**Tél. Queen 4966**

**Subdivision de Maniwaki**  
Un train supplémentaire quitte la Gare Centrale d'Ottawa à 10,05 p.m. et arrêtant à toutes les stations intermédiaires, lundi le 2 juillet. Pour plus de détails, s'adresser aux agents du Pacifique Canadien.

# Mardi

invité a motive

# Soir

# GRANDE AS NATIONAL. la conscription ous les Canadi

**SEMBLEE au**  
**Plusieurs orateurs**  
**M. J.-L. Chal**  
**ens - Français s**

**MONUMENT**  
urs discuteront  
bot, député, est  
eront présents.

**MONUMENT**  
urs discuteront  
bot, député, est  
eront présents.